

Généa
79

**LA REVUE DU CERCLE
GÉNÉALOGIQUE DES
DEUX-SÈVRES**

AVRIL 2020 — N° 109



**LES DEUX-SÈVRES
ET LA GUERRE DE 1870**

SOMMAIRE

Illustration de la couverture :

Mort du commandant Berbegier à la bataille de Saint-Privat (Edouard Detaille)

Le mot du Cercle	2
La bataille de la Bourgonce	3 à 5
Les Coulangeois et la guerre de 1870	6 à 16
Edmond Marie Armand Belot	14 à 21
La vie de Pierre-Étienne Laidet	22 à 24
Chiché, un village pendant la guerre de 1870	25 à 27
Liste de blessés de 1870-1871	28 à 36
Les gardes nationaux décorés de la Légion d'honneur	37 à 38
Le monument aux morts de la guerre de 1870 de Béceleuf	39 à 41
Jean Richard, un mobile devenu centenaire	42 à 45
Un monument prémonitoire	46 à 47
Le monument de la défense nationale à Saint-Maixent	48 à 50
À propos d'une complainte de soldat	52 à 53
Les chansons de Claude Durand	54 à 57
Le mot des Archives départementales	58 à 59
La bibliothèque du généalogiste	60

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2020

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	27 €
- Droit d'entrée : pour 1 ^{ère} adhésion seulement :	10 €
- Supplément pour bulletin version papier :	20 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	35 €

Mise en page de la revue : Michel GRIMAUULT
Responsable de la publication : Raymond DEBORDE
Reproduction interdite des textes et illustrations.
Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.
Les articles et documents ne sont pas retournés.
Version papier imprimée par Copy Couleurs.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001
Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 08 55 75 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin
(laisser un message)
Courriel genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Danièle BILLAUDEAU Nadège DEJOUX

Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Yasmine GUILBARD Michelle PELMONT

Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU

Administrateurs	Gaby BRAULT Xavier CHOQUET Sylvie DEBORDE Michel GRIMAUULT Patrice HULEUX Serge JARDIN Anne-Marie MOREAU Brigitte PROUST
-----------------	---

Chers adhérentes, chers adhérents, chers amis de la généalogie

Notre assemblée générale aurait dû se tenir le samedi 28 mars au château de Saint-Mesmin de Saint-André-sur-Sèvre. Suite à la pandémie du coronavirus et aux mesures qui s'imposent à nous tous, nous avons dû annuler cet événement et le reporter au 25 avril, si la situation le permet alors. Nous le regrettons vivement, car il s'agit d'un moment fort de la vie de notre association, mais nous ne pouvons pas échapper à la règle générale de prudence. Nous vous tiendrons informé via notre site, notre blog et notre page Facebook de nos décisions à venir. Et nous consacrerons malgré tout une partie de notre prochain numéro de Généa79 au territoire qui entoure Saint-André-sur-Sèvre, en espérant bien y revenir une autre année. Cette région à l'histoire parfois mouvementée se prête à de beaux articles. Peut-être vous-même avez-vous la matière à en rédiger ? Si c'est le cas, vous pouvez nous envoyer vos contributions que nous publierons après validation.

Comme la vie sociale est actuellement ralentie, nous avons du temps pour parcourir ce numéro 109 de Généa79. Il est intégralement dédié à la guerre de 1870 et à ses conséquences dans notre département. Vous y trouverez des listes de jeunes gens blessés, décorés, morts... avec parmi eux, peut-être des individus appartenant à votre arbre généalogique. Vous découvrirez le destin particulier de certains : Edmond BELOT, mort à la bataille de La Bourgonce, Pierre Étienne LAIDET, prisonnier en Allemagne, ou Jean RICHARD qui devint centenaire. Vous apprendrez dans quelles circonstances furent construits des monuments commémoratifs à Béceleuf, à La Foye-Monjault et à Saint-Maixent... Et, pour finir une note plus gaie, vous saurez aussi que, pour les Deux-Sévriens, la guerre pouvait se faire en chantant !

Ce numéro est donc riche et je me dois de remercier les auteurs que j'ai sollicités et qui ont tous gentiment répondu positivement. Merci donc à Michel MONToux de l'association *Histoire et patrimoine de Béceleuf et des environs*, à Henriette GIRAULT, présidente de la *Société Historique du Haut-Val de Sèvre*, à Jean-Jacques MERLET du blog *La Foye-Monjault à travers les siècles* ainsi qu'à nos adhérents Jean TRAVERS et Alain SEGRET.

Avec cette revue, nous voulons vous donner un avant-goût des prochaines journées généalogiques que nous préparons. Elles auront lieu à Saint-Maixent-l'École les 3 et 4 octobre 2020 et seront consacrées à cette guerre oubliée. Espérons qu'à cette date la pandémie ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Seront présents avec nous les Cercles généalogiques du grand Ouest, des auteurs, des blogueurs, des associations culturelles, des entreprises liées à la généalogie... Il y aura de quoi satisfaire votre curiosité (expositions, tables rondes, conférences, visites du musée du sous-officier...). Le tout sera gratuit. Ces journées sont aussi les vôtres : nous aimerions beaucoup que ce soit l'occasion pour vous de présenter vos travaux, vos recherches généalogiques (arbres, albums photos, cahiers, panneaux...). Si c'est le cas, nous vous réserverons un emplacement avec table, chaise et grilles. Vous avez jusqu'à la fin du mois d'avril pour vous décider et remplir le document inséré dans la revue papier ou [accessible sur notre site](#) (onglet *Association*, sous-onglet *Assemblée générale et rencontres régionales*).

En attendant, nos sorties étant limitées, apprenez à utiliser le nouveau site commun aux Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne, vous en apprécierez la nouvelle visionneuse. Parcourez ce numéro consacré à la guerre de 1870 et admirez en quatrième de couverture la belle affiche qui annonce notre événement en octobre. Pour patienter jusque-là, car le temps est actuellement suspendu, je vous propose un petit exercice de généalogie : cherchez à savoir comment vos aïeux et collatéraux contemporains de cette période, notamment les jeunes hommes, ont traversé et vécu ce conflit. Ce sera peut-être l'occasion de belles découvertes.

Raymond DEBORDE

LA BATAILLE DE LA BOURGONCE

Éprouvante journée de combat pour les mobiles des Deux-Sèvres pendant la guerre de 1870

Pour comprendre ce qui est arrivé, il faut évoquer la rapide succession de revers des débuts de la guerre de 1870 qui aboutissent au siège de Strasbourg par les Allemands le 13 août, à l'occupation de Nancy le 14, à la capitulation de Napoléon III à Sedan le 2 septembre.

C'est alors que l'état-major français s'efforce de rassembler en unités constituées des corps de troupe disparates levés à la hâte dans la population pour "*la guerre à outrance*". Ainsi tente-t-il d'organiser dans les régions déjà sous l'emprise ou la menace de l'envahisseur, la Première armée de l'Est qu'il destine à la défense des Vosges. Le 20 septembre, arrive à Saint-Dié un détachement de cette première armée, le 2^e bataillon des Mobiles de la Meurthe, avec une mission précise, l'anéantissement du tunnel ferroviaire de Lutzelbourg.

L'ouvrage est situé à cent kilomètres au nord de Saint-Dié, de l'autre côté du massif du Donon, sur la ligne de chemin de fer de Saverne à Nancy qu'empruntent déjà de nombreux convois militaires allemands à destination du siège de Paris. Très conscients de son importance, les Allemands ne manquent pas de s'intéresser eux aussi à ce tunnel.

Disposant des troupes dégagées du siège de Strasbourg par la capitulation de la ville le 18 septembre, ils s'empressent de dépêcher une colonne légère par le nord, par Saverne, Sarrebourg, Blamont, Badonviller, en direction de Raon-L'Étape. Les Mobiles de la Meurthe l'arrêtent devant Raon mais elle leur ferme l'accès du Donon. Ils demandent des renforts, reçoivent deux bataillons des Vosges. C'est déjà insuffisant. Car sans plus attendre, les Allemands ont lancé sur Raon par la vallée de la Bruche et la route de Schirmeck au sud du Donon, une seconde colonne plus lourde, la brigade Degenfeld, forte de six bataillons d'infanterie, deux escadrons de dragons, deux batteries d'artillerie. Degenfeld, qui a passé les Vosges sans encombre, occupe Raon le 5 octobre.

La veille, le 4 octobre, les trois bataillons français de l'armée de l'Est ont abandonné la ville et se sont repliés à La Bourgonce, entre Raon et Saint-Dié, où ils attendent d'autres renforts qu'ils ont à nouveau réclamés. Le 5, ces renforts sont en marche et approchent sous la forme de la brigade Dupré.

Formée au sud de la Loire, cette unité se composait de trois bataillons du 32^e régiment de marche¹ constitué à Limoges et de trois bataillons du 34^e régiment de marche (lieutenant-colonel Rouget de Gourcez) formé de gardes mobiles des Deux-Sèvres, ainsi que d'une batterie d'artillerie, au total 7 250 hommes dont 3 500 des Deux-Sèvres.

La création de la garde nationale mobile représentait une tentative en direction de l'égalité de tous devant le service militaire (toujours soumis à l'arbitraire du tirage au sort), en appelant les *bons numéros* dispensés du service, à constituer des réserves mobilisables en temps de guerre et astreintes en temps de paix à des périodes d'instruction de quinze jours par an. Créée en 1868 (deux ans avant la guerre), la garde mobile n'avait en fait jamais existé, jamais effectué ses périodes d'instruction, jamais été rassemblée en corps. Passés dans l'histoire sous le nom de *mobiles*, ces

gardes composèrent en 1870, des unités bien armées, bien encadrées mais dépourvues de toute notion militaire. Les mobiles des Deux-Sèvres, convenablement équipés et habillés, dotés du moderne fusil Chassepot², n'ont, pas plus que les autres, la moindre aptitude au combat.

Le 32^e depuis Limoges, le 34^e depuis Niort, étaient venus constituer à Vierzon dans les derniers jours de septembre, la brigade Dupré du nom du général, ancien colonel de gendarmerie, qui la commandait. Le 2 octobre, la brigade Dupré avait pris le train à Vierzon. Le 4 octobre, alors que les Français de Raon-l'Étape se replient sur La Bourgonce, elle débarque à Épinal et entame une marche de trente à quarante kilomètres dans l'est en direction de Gérardmer, au sud de Saint-Dié, où elle prend ses cantonnements. Pas pour longtemps. Des ordres arrivent et lui enjoignent d'atteindre Lutzelbourg pour détruire le fameux tunnel, objectif qui lui impose de rejoindre sans délai les troupes stationnées à La Bourgonce dans l'attente de renforts. La colonne entreprend aussitôt une nouvelle marche de trente à quarante kilomètres dans le nord. Pendant la nuit du 5 au 6 octobre, entre une heure et cinq heures du matin, ses différents éléments se présentent au rendez-vous. Le 6 octobre au petit jour, le 34^e des Deux-Sèvres bivouaque à La Bourgonce au bout de deux jours et deux nuits de train, deux jours et une nuit de marche. Les hommes sont épuisés. Ils n'en seront pas moins jetés le matin même dans un combat long de dix heures qui laissera dans les annales le nom de Bataille de La Bourgonce, le 6 octobre 1870.

Le site est un amphithéâtre boisé tombant en pentes raides sur un plateau vallonné de cinq kilomètres sur six, largement ouvert à l'est sur le cours de la Meurthe que borde la route de Saint-Dié à Raon. Des villages sont disposés en arc de cercle au pied des pentes, Étival au nord, Saint-Rémy à l'ouest, Biarville à l'est, La Salle et Nompattelize au sud, et enfin La Bourgonce au sud-ouest.



Le général Dupré

19 450 Français, de ligne, mobiles et francs-tireurs, sont alors rassemblés autour de La Bourgonce et le général Dupré, qui ne doute de rien, pense atteindre le Donon dans la journée. Il met donc tout bonnement le 34^e des Deux-Sèvres en route sur Raon par le flanc ouest du plateau, vers Saint-Rémy puis Étival. Les autres unités s'apprêtent à marcher aussi sur Étival par Nompattelize et Biarville, à l'est.

4 050 Allemands stationnent à Raon. Au contraire des nôtres, ce sont des militaires bien équipés, disciplinés, rompus aux exercices militaires. Le général Degenfeld, qui ne doute de rien non plus, entend poursuivre son avance vers Saint-Dié dont il compte s'emparer le jour même. Laisant une arrière-garde à Raon, il engage sa colonne par demi-brigades, l'une sur la grande route et la rive droite de la Meurthe, l'autre par Étival et Biarville, sur la rive gauche et le plateau de La Bourgonce.

Mais pour l'heure règne un brouillard à couper au couteau et les deux armées cheminent l'une vers l'autre sans se voir. Les premières reconnaissances ne leur ont pas permis de mesurer l'importance des forces en présence. Les bataillons des Deux-Sèvres sont à mi-chemin de Saint-Rémy, à hauteur de la ferme du Han et n'iront pas plus loin. Le brouillard se dissipe brusquement sous un soleil radieux,

la journée sera l'une des plus belles de la saison. Allemands et Français prennent soudain conscience de la situation et le général Degenfeld, qui ne croit qu'à une échauffourée, passe à l'attaque.

Un front s'établit aussitôt du Han à La Salle et Nompatelize. Canonnés par les Allemands, les villages brûlent. Mais les attaques allemandes, réduites aux forces d'une demi-brigade, se brisent sur les défenseurs. A midi, les Français ont pris l'avantage du fait de leur supériorité numérique. Les tirs ont cessé. L'artillerie allemande a été réduite au silence. La troupe malmenée, à court de munitions, se terre. Fatigués, ignorant tout du reste des forces allemandes, les Français prennent un moment de repos, ils n'exploitent pas leur succès, ne contre-attaquent pas. Ce répit donne aux Allemands le temps de rameuter leurs réserves de Raon et l'autre demi-brigade qui avance sur la rive droite sans s'inquiéter de ce qu'elle a pris pour une escarmouche. Avec l'arrivée de ces troupes fraîches qui lancent des assauts méthodiques contre les Français à bout de force, la partie est perdue d'avance. Les Allemands s'emparent de la ferme du Han et sans égard pour les blessés qui l'encombrent, l'incendient, du moins est-ce la version du temps où l'accent est mis sur les atrocités de l'ennemi. Ils délogent les Français de La Salle et Nompatelize. La résistance est farouche, admirable même de la part de ces troupes inexpérimentées, mais vaine. Sur les croupes des Petit et Grand Jumeaux, juste à l'est de La Bourgonce, où s'accrochent les derniers combattants, la végétation est hachée par la mitraille. Vers cinq heures du soir, un combat d'arrière-garde tente de protéger autour de La Bourgonce la retraite des Français dans le massif de Mortagne qu'ils franchiront pendant la nuit. La bataille de La Bourgonce est une défaite qui réduit à néant l'ambition d'aller faire sauter le tunnel de Lutzelbourg.

Les pertes sont mal connues. La statistique n'étant pas le fort des rapporteurs de l'époque, il est impossible de déterminer précisément le nombre des hommes mis hors de combat au cours de cette journée.

Une moyenne donne, chez les Allemands, plus de vingt officiers et de 300 à 400 tués ou blessés ; chez les Français, une vingtaine d'officiers également, dont le général Dupré lui-même, atteint à la face, et des pertes pouvant atteindre de 700 à 900 tués, blessés ou disparus et environ 600 prisonniers. Un détail effarant donne une idée de l'état d'impréparation de l'armée française en 1870. Alors qu'il était interdit aux Allemands valides de s'occuper des morts et des blessés dont se chargeait un corps spécial d'ambulanciers, les 9 000 combattants français de La Bourgonce ne disposaient que de quelques médecins mais d'aucune ambulance, aucun service de santé. Un nombre infime de blessés furent évacués dans des conditions indescriptibles sur la paille de quelques chars à bœufs réquisitionnés in extremis. Dans ces conditions, la plus grande partie des blessés alla grossir le nombre des morts.

Le seul chiffre fiable concerne les mobiles des Deux-Sèvres : 97 tués. Leurs noms figurent sur le monument à leur mémoire élevé dans le village de Saint-Rémy.

Jean TRAVERS

¹ *Un régiment de marche rassemble des unités de différents corps en vue d'une action déterminée.*

² *Le fusil Chassepot, du nom de son inventeur, Antoine Chassepot, contrôleur d'armes à Châtellerault, fut en service de 1866 à 1874. Il se distinguait par l'aiguille qui percutait une amorce au culot de la cartouche et surtout, par sa culasse mobile qui introduisait la cartouche dans le canon.*

LES COULONGEOIS ET LA GUERRE DE 1870

La guerre de 1870 découle d'un contentieux qui existe entre la France et la Prusse depuis la bataille de Sadowa en 1866 et les demandes réitérées de compensations présentées par Napoléon III. L'insistance de l'empereur à propos du retrait de la candidature d'un prince Hohenzollern au trône d'Espagne est habilement exploitée par le chancelier Bismarck avec la dépêche d'Ems : poussé à la faute, le gouvernement français présidé par Émile Ollivier déclare la guerre le 19 juillet 1870.

Or son armée n'est pas prête alors que le pays est isolé sur le plan diplomatique. Le commandement supérieur est médiocre, l'organisation des troupes désastreuse : quinze jours après le début des opérations, Napoléon III ne dispose que de 235 000 hommes aux frontières quand les Allemands en alignent plus du double. La suite est connue : les défaites se multiplient, l'empereur capitule à Sedan le 1^{er} septembre, la république est proclamée le 4 et un gouvernement de la défense nationale tente, sous l'impulsion de Gambetta, de poursuivre les opérations militaires. Les trois armées hâtivement constituées que commandent Faidherbe, Chanzy et Bourbaki échouent à débloquent Paris assiégé. Le gouvernement signe l'armistice le 28 janvier 1871 et, à la suite de l'élection d'une Assemblée nationale le 8 février, le gouvernement présidé par Thiers signe le désastreux traité de Francfort le 10 mai alors que Paris s'est institué en Commune. Celle-ci est écrasée lors de la Semaine sanglante sous les yeux des troupes étrangères.

Tel est, en résumé, le déroulement des faits. Reste, en ce qui nous concerne, à étudier comment la population d'un canton rural des Deux-Sèvres, en l'occurrence celui de Coulonges-sur-l'Autize, éloigné de la zone des combats, a participé au conflit et vécu pendant ces quelques mois.

En 1870, le canton compte un peu plus de 15 600 habitants ; c'est l'un des plus importants du département par sa superficie comme par sa population. Si celle-ci s'adonne principalement aux travaux agricoles, une fraction non négligeable travaille dans les autres secteurs : la société des Houillères de Saint-Laurs emploie près de 200 ouvriers dans les trois puits de mine de charbon qu'elle exploite et plusieurs dizaines dans ses fours à chaux. Chaque commune dispose de moulins tant à eau qu'à vent, une tannerie fonctionne encore à Coulonges, foires et marchés connaissent une grande prospérité. Toute l'économie a été stimulée par l'ouverture de plusieurs routes, en particulier par celle qui va de Niort à Bressuire et, en décembre 1868, les premiers trains ont commencé à circuler sur la voie ferrée Niort-Angers.

C'est donc un canton plutôt prospère bien qu'une partie de la population connaisse encore la pauvreté, si ce n'est la misère, qui va se trouver confronté aux difficultés inhérentes à une guerre, même lointaine. Que les notables soient favorables à l'Empire, nostalgiques de la Monarchie ou partisans de la République naissante, ils font preuve du même patriotisme que le peuple et les municipalités secondent de leur mieux les efforts du gouvernement jusqu'à la défaite finale.

Première partie : Les mesures prises au niveau local

La participation au conflit s'effectue dans trois domaines sur le plan local : l'organisation de la défense militaire, la participation aux appels de fonds et de produits et l'accueil des blessés.

L'organisation de la défense

A la suite des défaites de Wissembourg et de Forbach, le gouvernement décrète, le 12 août, la

mobilisation de la garde mobile nationale composée des jeunes hommes des classes 1867, 1868, 1869 et 1870 qui ne sont pas sous les drapeaux. Trois bataillons sont d'abord prévus dans le département, à Niort, Bressuire et Melle pour former le 34^e RI provisoire. Quelques jours plus tard, sont requis les jeunes des classes 1865 et 1866 n'ayant pas accompli un service militaire.

Les gardes du canton de Coulonges sont incorporés dans le bataillon de Niort qui regroupe 1 200 hommes. Le 16 août, les 153 mobiles issus des communes de Coulonges, Saint-Laurs, Saint-Maixent-de-Beugné, Fenioux et Ardin se retrouvent dans la 3^e compagnie, les 133 venus du Busseau, Scillé, Le Beugnon et La Chapelle-Thireuil dans la 4^e tandis que les 144 originaires de Béceleuf, Faye-sur-Ardin, Saint-Pompain et Villiers-en-Plaine accompagnent les jeunes venus de Saint-Maxire dans la 5^e.¹

L'uniforme prévu se compose d'une vareuse de molleton gros bleu avec ceinture de cuir, d'un pantalon de serge avec bande amarante et d'un képi. Quant à l'équipement, il comprend un fusil à tabatière, une cartouchière et un sac en toile à bretelle. La solde est d'un franc par jour pour les soldats, un franc cinquante pour les caporaux et les sous-officiers.

Le 22 août, Monnet, maire de Niort lance un appel aux anciens sous-officiers et soldats pour qu'ils participent à l'instruction des recrues et, le 28, le 34^e régiment d'infanterie est placé sous le commandement du lieutenant-colonel Rouget qui remplace le lieutenant-colonel Guille Desbuttes blessé et enfermé avec l'armée de Bazaine dans Metz. Le drapeau offert par la municipalité de Niort est remis sur la place de la Brèche le dimanche 11 septembre tandis qu'Amable Ricard, récemment nommé préfet de la défense nationale prononce un discours patriotique.

Le mercredi 14, le 3^e bataillon commandé par Godefroy de Méniglaise remplaçant Louis-Jules de Cugnac qui participe à la défense de Paris, est passé en revue ; il est rejoint quatre jours plus tard par les deux autres, ce qui permet de procéder à l'élection des officiers par la troupe le surlendemain. Parmi ces derniers on trouve les lieutenants Alcide et Louis Tonnet, le premier fils et le second neveu du propriétaire du château de Bois-Rateau d'Ardin mais aucun mobile du canton ne figure dans l'état-major du bataillon.

Alors que le régiment est dirigé vers la zone des combats par voie ferrée le 25², deux autres bataillons sont formés avec les hommes qui n'ont pas été intégrés dans les trois premiers. Le 4^e, sous les ordres du commandant Chirac part le 30 octobre rejoindre l'armée de la Loire. Quant au 5^e, commandé par Giraud puis Sabiron, il est envoyé dans le Cotentin en novembre pour participer à la défense de la ligne de Carentan.³ Deux autres bataillons seront mis sur pied après la signature de l'armistice mais ne combattront pas.⁴ Ils seront composés des hommes mariés et des veufs sans enfant âgés de 21 à 40 ans mais beaucoup (161) seront exemptés soit parce qu'ils présentent des handicaps, mutilations, difformités ou signes de maladie, soit pour une douzaine, parce qu'ils appartiennent à des catégories non mobilisables.

Tandis que les hommes mobilisés sont organisés et envoyés au front, on procède dans chaque commune au recensement de ceux qui composeront la garde sédentaire chargée de la protection des populations locales en cas de besoin. Il est réalisé au début du mois de septembre par un conseil où se retrouvent en nombre égal des conseillers municipaux et des citoyens. L'élection des cadres se fait sur le plan communal le 18. À Coulonges, les résultats sont si contestés qu'il faut recommencer l'opération le 9 octobre. Une semaine plus tard, la garde procède à la reconnaissance de ses chefs et défile dans les rues du bourg.⁵ C'est seulement le 23 qu'on élit les cadres de chaque compagnie.

À Coulonges, les résultats sont à nouveau contestés le 31 : on a élu officiers des gardes qui n'ont jamais porté les armes. Dix-sept gardes adressent une protestation au préfet en précisant qu'un homme qui « *n'a jamais tenu un fusil* » va commander et qu'« *un autre, ancien militaire, ancien sergent de Crimée et d'Italie, deux fois médaillé, se trouve dans le rang* ». En dépit de ces remarques de bon sens, le conseil de préfecture rejette la protestation le 7 novembre. De son côté le maire certifie que « *François Rousseau, ancien sergent au 80^e de ligne, a été nommé lieutenant de notre garde nationale et a rendu de grands services pour son organisation, attendu qu'il commande très régulièrement* ». ⁶

Le 23, les gardes sédentaires de Saint-Pompain convoqués à Béceleuf protestent car ils estiment que le temps a été trop mauvais pour aller voter et qu'on a élu là aussi des officiers qui n'ont jamais servi ; en conséquence ils réclament l'annulation du scrutin. Cathelineau, maire de Béceleuf, réfute ces affirmations en précisant que « *les officiers ont été pris parmi d'anciens soldats et encore quelques sous-officiers et caporaux aussi, surtout de jeunes gens très estimables tant à cause de leur instruction que de leur bonne conduite* ». ⁷ Le conseil de préfecture refuse d'invalider.

Au Busseau, les gardes des communes du nord du canton procèdent aux élections sans incident. Il en est de même à Faye-sur-Ardin. Cependant nombre de communes manquent d'argent pour se procurer les armes nécessaires à leur garde. Prével, le maire du Busseau demande des fusils et des munitions au préfet et invite son collègue de Scillé à faire de même ; semblable demande est faite le 3 octobre par le maire de Faye-sur-Ardin, Bardonnnet, qui voudrait 20 fusils « *pour l'instruction immédiate de la portion mobilisée de ma garde nationale* ». ⁸

La participation matérielle et l'accueil des blessés

Dès le début des hostilités, on se préoccupe de venir en aide aux familles des mobilisés. Ainsi, à Coulonges, le 24 juillet, Grimault, le président de la société de secours mutuels, propose qu'un secours mensuel soit attribué à celles des membres de la société. « *Les sociétaires n'ont pas voulu, écrit-il, que le cœur de leurs frères qui vont soutenir l'honneur du drapeau et les droits de la France outragée fût attristé par la pensée que, pendant leur absence, la misère et la faim prendraient leur place au foyer de la famille* ». ⁹

Dans plusieurs communes, une souscription est ouverte au profit des blessés. À Ardin, elle se monte à 392,85 francs et, à la fin de septembre, 142 kg de linge ont été collectés. La commune de Saint-Lauris fournit 532,77 francs et 200 kg de linge tandis qu'une souscription à l'école de filles produit 5 francs de plus. Coulonges fournit 327 francs et une grande quantité de linge, Villiers en Plaine du linge et 65,80 francs et Saint-Pompain 127,70 francs. La municipalité coulongeoise affecte quelques crédits pour secourir les blessés reçus dans le canton que le jeune médecin Adrien Guiotton offre de soigner gratuitement; il demande que deux religieuses de Saint-Pompain viennent l'assister, qu'il logera et nourrira. ¹⁰ En effet, sur les 131 soldats blessés ou malades arrivés par le train à Niort en novembre, une dizaine est envoyée à Coulonges. ¹¹

Moins d'un mois plus tard, le conseil municipal vote une somme de 1 000 francs destinée à mettre sur pied de guerre une partie de la garde nationale sédentaire et, le 24 octobre, une autre de 1 500 francs destinée à l'équipement des gardes mobiles de la commune. Dix jours plus tard, à la suite d'une décision du gouvernement provisoire, la commune est astreinte à verser 13 712 francs pour habiller, équiper et solder les mobiles, ce qui l'oblige à recourir à un emprunt de 6 000 francs. ¹²

Toutes les municipalités sont mises, comme celle de Coulonges, dans l'obligation de voter une somme et doivent recourir à l'emprunt, les crédits disponibles étant insuffisants. Ainsi celle de Faye-sur-Ardin, qui doit trouver 4 111 francs, prélève 645 francs sur les crédits prévus pour la construction

de la maison d'école et 420 francs sur ceux qui sont étaient affectés à la voirie; le reste fait l'objet d'un emprunt auprès des habitants de la commune.¹³ À Ardin, le conseil municipal vote un emprunt de 12 000 francs sous la forme d'une souscription publique à 120 obligations de 100 francs produisant un intérêt de 5% et remboursable par tirage au sort en cinq ans remboursable en cinq ans.¹⁴

En janvier 1871, les habitants de la commune de Villiers-en-Plaine versent encore une somme de 218,95 francs pour les blessés et les prisonniers et ceux de Saint-Pompain 127,70 francs. La solidarité n'est pas un vain mot.

Toutes les municipalités du canton sont appelées de la même manière à contribuer à l'effort de guerre, mais alors que dans leur quasi-totalité elles répondent à l'appel, celle de Saint-Laurs se fait tirer l'oreille. Le 22 janvier 1871, « le conseil municipal reconnaît qu'il y a urgence à s'associer à tous les efforts du gouvernement de la Défense nationale installé par le décret du 28 novembre dernier mais, à son grand regret, il ne peut que solliciter du gouvernement une somme nécessaire à couvrir ses besoins et qui ne saurait être inférieure à la somme de quatre cents francs ».¹⁵ Autrement dit, non seulement la commune se dit incapable de participer financièrement mais demande au contraire une aide ! Il n'est pas certain que le maire s'associe à cette réclamation : en effet, Schmitt qui est aussi le directeur des Houillères participe à la souscription lancée par le Mémorial des Deux-Sèvres pour l'achat d'une mitrailleuse, souscription qui échoue faute de réunir un assez grand nombre de participants. Le même proteste énergiquement contre la manière dont s'opèrent les achats de chevaux destinés à la remonte de la cavalerie par la commission qui en est chargée.

Deuxième partie : Les combattants

Les soldats de l'armée d'active engagés dans les opérations

Quand la guerre commence, un certain nombre de jeunes hommes du canton sont sous les drapeaux ; ce sont ceux qui, lors du conseil de révision, ont tiré un « mauvais » numéro. Ils appartiennent aux classes 1864, 65, 66, 67, 68 et 69. Ils sont engagés dans les combats qui se déroulent à partir du 19 juillet 1870 jusqu'à l'armistice du 28 janvier 1871 à l'exception de ceux qui se trouvent hors de France, en particulier en Algérie.

La majorité appartient à des unités d'infanterie, le 42^e, le 58^e, le 76^e, le 94^e et le 10^e chasseurs, notamment. Quelques-uns ont été incorporés dans le 10^e et 11^e régiment d'artillerie, le 2^e régiment de génie, les 4^e et 7^e régiments de cuirassiers, le 1^{er} régiment de zouaves et le 1^{er} régiment du train des équipages, etc. Ces affectations les amènent à participer aux batailles de Wissembourg (4 août), de Froeschwiller-Woerth, Forbach et à la célèbre charge de cavalerie de Reichshoffen (6 août), à la suite desquelles certaines unités sous les ordres



La bataille de Reichshoffen

de Mac-Mahon se replie sur le camp de Châlons tandis que d'autres commandées par Bazaine après les combats de Mars-la-Tour (16 août) et Saint-Privat (ou Gravelotte) (18 août) retraitent vers Metz. Enfermée dans cette ville, l'armée de Bazaine capitule le 27 octobre et des dizaines de milliers de soldats dont plusieurs coulangeois doivent prendre le chemin de l'Allemagne.

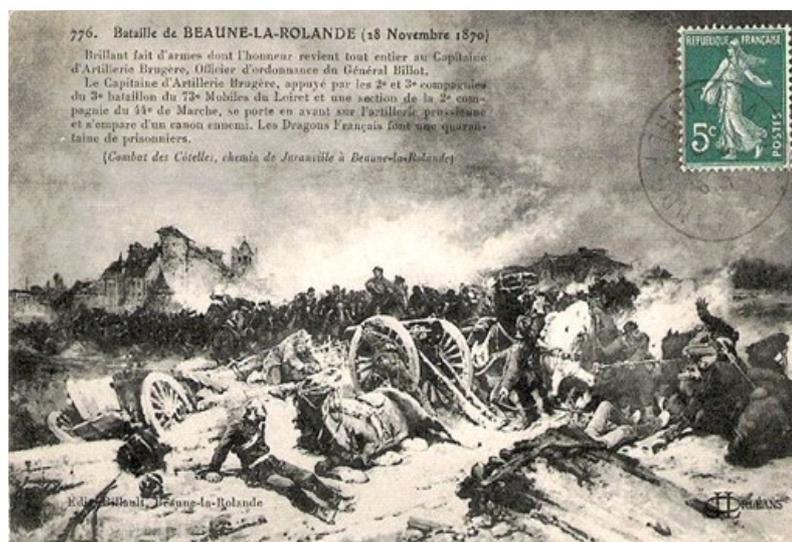
La capitulation de Bazaine est partiellement due à l'incapacité de Mac-Mahon, qui a réorganisé son armée, à lui porter secours : repoussé par les troupes ennemies, il est remonté vers le nord et a capitulé à Sedan le 2 septembre, à la suite de quoi 80 000 soldats sont contraints de partir pour l'Allemagne.

Parmi les combattants qui n'ont pas été faits prisonniers, un certain nombre vont participer à la défense de la capitale bientôt assiégée, en particulier ceux du 42^e régiment de ligne auquel appartiennent plusieurs jeunes originaires du canton ; d'autres vont être intégrés dans les armées organisées par le gouvernement de la défense nationale ; c'est ainsi que le 7^e régiment de cuirassiers et le 10^e régiment d'artillerie vont combattre sous les ordres de Chanzy, dans l'armée de la Loire, tandis que le 2^e régiment du génie sera placé sous les ordres de Faidherbe dans l'armée du Nord. À l'armée de la Loire, les soldats de ligne vont se retrouver avec des mobiles deux-sévriens.

Les mobiles¹⁶

Arrivé à Vierzon le 26 septembre 1870, le 34^e régiment provisoire d'infanterie sous les ordres du lieutenant-colonel Rouget de Gourcez est enfin armé de fusils Chassepot et, après quelques jours d'instruction, gagne par voie ferrée la ville d'Épinal où il arrive le 4 octobre. Le surlendemain, il participe au combat de la Bourgonce (aujourd'hui Burgonce) : d'abord victorieux, les mobiles doivent reculer dans la soirée quand des renforts allemands arrivent. La nuit se passe sous la pluie alors qu'on manque d'équipements et les jours suivants, le 3^e bataillon est des unités qui se retirent vers Remiremont atteint le 12. Alors qu'a commencé la distribution d'équipements et de tentes apportés par des délégués du conseil municipal de Niort, l'arrivée de troupes allemandes oblige le bataillon à quitter les lieux en abandonnant une partie. Commence alors la retraite épuisante des Vosges vers Besançon où le 34^e régiment peut enfin se reposer pendant six jours. C'est à ce moment, le 21 octobre, que 500 hommes du bataillon sont versés au 47^e régiment de marche.

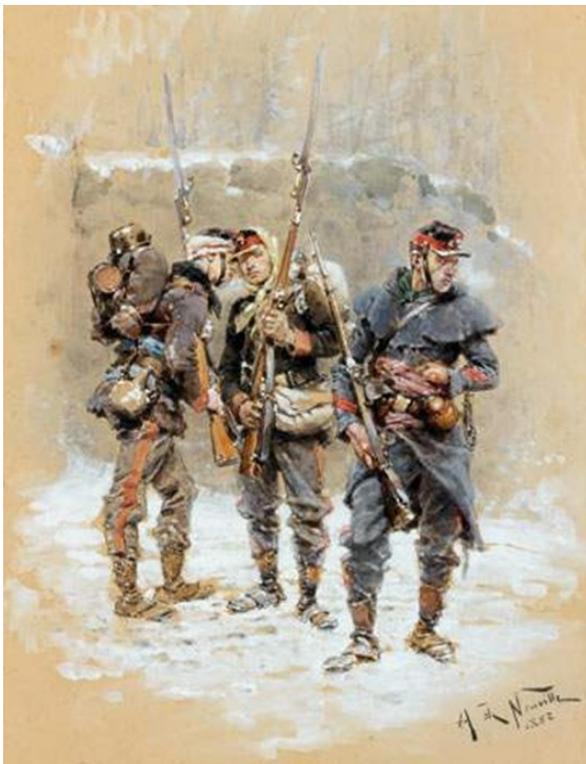
Pendant deux semaines le régiment cantonne dans la campagne au nord de Besançon, puis reçoit l'ordre de rejoindre Gien où il arrive le 19 novembre et se voit intégré à la division Thornton du 20^e Corps d'armée. Alors qu'il se porte sur Fréville le 28 au matin il se heurte aux ennemis : le 3^e bataillon participe à la prise des villages de l'Orme et de l'Orminette, puis plusieurs



Bataille de Beaune-la Rolande

compagnies deux-sévriennes tentent d'entrer dans le village de Beaune-la-Rolande : alors que la victoire semble se dessiner, l'arrivée de renforts allemands oblige à un repli par des chemins enneigés vers Orléans, puis Bourges, où les hommes épuisés arrivent le 8 décembre au soir : la bataille a fait 1 200 tués ou blessés, dont 40 officiers. Plusieurs mobiles du canton de Coulonges sont de ceux-là.

La 1^{ère} armée de la Loire, qui devient l'armée de l'Est à laquelle appartiennent les trois bataillons des Deux-Sèvres sous le commandement de Bourbaki, gagne Chalon par chemin de fer puis Dôle fin décembre après avoir campé dans la neige. Le 9 décembre, le 34^e régiment reste en réserve lors de la bataille de Villersexel puis se retrouve devant Héricourt où il bivouaque dans les bois. Devant la menace allemande, toute l'armée reflue vers Besançon puis Pontarlier. Les mobiles deux-sévriens résistent à un assaut d'une troupe ennemie à Cheffois le 29 janvier, gagnent Pontarlier, puis se dirigent vers Mouthe et la frontière suisse. Le régiment est dissous et dans le plus grand désordre, dans les premiers jours de février 1871, 87 487 hommes entrent en Suisse où ils sont désarmés et internés.



Mobiles dans la neige

Pendant ce temps, le 4^e bataillon des mobiles des Deux-Sèvres sous les ordres du commandant Chirac qui a quitté Niort le 30 octobre, a rejoint le 21^e corps de la 2^e armée de la Loire et, en décembre, participé à la bataille de Fréteval le 15 ; il se replie vers Le Mans où il arrive le 19. Il rejoint quelques jours plus tard les troupes du général Rousseau et subit de lourdes pertes lors des combats de La Fourche les 5 et 6 janvier 1871 : un officier et 11 soldats sont tués, 3 officiers et 56 hommes de troupe blessés. Replié devant Le Mans, le 34^e régiment est encore engagé dans la bataille des 11 et 12 janvier au cours de laquelle plusieurs combattants sont faits prisonniers avant de reculer vers Laval. C'est alors qu'est signé l'armistice. Le 12 février, le 4^e bataillon, qui cantonne, à Mayenne rentre à Niort¹⁷.

C'est au cours de cette campagne que s'illustrent les 158 hommes de la compagnie des Francs-Tireurs des Deux-Sèvres, qui a quitté Niort le 25 novembre pour Tours et qui est engagée à la bataille de Mondoubleau dès le 29, avant de retraiter vers Laval où elle arrive le 18 janvier.

Le 5^e bataillon des Deux-Sèvres avec le commandant Sabiron à sa tête composé de huit compagnies de 150 hommes est dirigé vers le Cotentin en novembre. D'abord envoyé à La Rochelle les 22 et 23 décembre 1870, il gagne Poitiers par chemin de fer le 14 janvier suivant, puis Saint-Nazaire le 22. Embarqué sur le Floride le lendemain, il débarque à Cherbourg le 26 et, trois jours plus tard, se rend à pied à Carentan où il arrive le 31. La signature de l'armistice intervient avant qu'il participe à des opérations et il repart le 13 mars pour Niort afin d'y être licencié.¹⁸

La garde sédentaire est elle aussi mobilisée et plusieurs bataillons sont envoyés au camp établi à Aigrefeuille (Charente inférieure) à la fin du mois de décembre 1870. « *En partant de Niort pour aller camper dans les vignes de la Saintonge tous les mobilisés criaient : « Qu'on nous envoie au feu et non au froid* »¹⁹. De fait les 800 hommes qui restent inactifs manifestent leur mécontentement et sont enfin envoyés au Mans au début de 1871.

Bilan humain de la campagne

Les combattants originaires du canton de Coulonges ont payé un lourd tribut puisqu'en recoupant les renseignements fournis par la série R des Archives départementales et ceux que donnent les registres de l'état civil, on peut dresser ce tableau. Malgré son imprécision, on peut constater que sur les 74 victimes, un grand nombre d'hommes ont succombé à la maladie, en particulier à la fièvre typhoïde mais aussi au typhus et à la variole. Les mauvaises conditions climatiques s'ajoutant aux fatigues des longues marches en plein hiver ont provoqué un épuisement que soulignent Barrelle et Le Bret dans leur ouvrage. De plus, la médecine est impuissante à vaincre certaines affections et peu d'hommes sont vaccinés contre la variole.

La défaite de Sedan et la capitulation de Bazaine à Metz envoient en captivité plusieurs dizaines de soldats coulangeois. Ils sont par exemple 11 de la classe 1867 et 14 de la classe 1868 à se retrouver dans divers camps aménagés à la hâte car les Allemands n'avaient pas imaginé faire tant de prisonniers. Cinq au moins décèdent au cours de leur captivité alors que deux internés succombent en Suisse où pourtant les conditions matérielles sont beaucoup moins dures.

Commune	Nom Prénom	Unité	Lieu et date du décès	Cause
Ardin	Boisselier François	115 RL	Créteil 30/11/70	
Ardin	Bouquet Augustin	Mobile	Suisse 1870	
Ardin	Riffé Louis	Mobile	Besançon 15/11/70	
Ardin	Roquier Jean	74 RL	Prusse 1870	
Ardin	Rousseau Victor	Mobile	La Bourgonce	disparu
Ardin	Soullet Jean	42 RL	Champigny	disparu
Ardin	Barraud J.Paul	1 hus	Sedan 09/70	
Ardin	Richard Pierre B.	Mobile	Ardin 01/12/70	maladie
Ardin	Rousseau Jacques	Mobile	Cherbourg 28/11/70	maladie
Ardin	Roussion Hippo	83 RL	Bordeaux 15/01/71	maladie
Ardin	Roquier Pierre	Mobile	Suisse 1871	
Ardin	Ollivier Louis B.	Mobile	Poitiers 24/01/71	maladie
Ardin	Giraudin François	F.T.	Chambéry	maladie
Ardin	Rivet Louis	Mobile	Marseille 17/03/71	maladie
Béceleuf	Baron Jean	Mobile	La Bourgonce	disparu
Béceleuf	Bourdeau Hippo.	2 Tir.	Prusse 16/02/71	maladie
Béceleuf	Defaye Jacques	2 RIMa	Bazeilles 31/08/70	tué
Béceleuf	Delaunay François	Mobile	Marseille 19/02/71	maladie
Béceleuf	Perotteau François	94 RL	Metz 05/11/70	maladie
Béceleuf	Coirier François	74 LI	Versailles 01/01/72	maladie

Beugnon (Le)	Charron Louis	76 RL	Pont à Mouss 08/03/71	
Beugnon (Le)	Ravon Jean	Mobile	La Rochelle 02/02/71	maladie
Beugnon (Le)	Cailleau Jacques.A	Mobile	20/11/70	
Beugnon (Le)	Belin Louis A.	47 RL	04/03/71	
Beugnon (Le)	Bonnet J.Pierre			
Beugnon (Le)	Goichon Pierre L.			
Beugnon (Le)	Michonneau Pierre			
Busseau (Le)	Ravard Alex.		La Bourgonce	
Busseau (Le)	Beaujeaud Louis D.	Mobile	Baume-les-D. 17/01/71	maladie
Busseau (Le)	Favreau Pierre F.	Mobile	Le Vézinet 14/12/71	maladie
Busseau (Le)	Pouvreau Théo.	Mobile	Cherbourg 16/01/71	maladie
Busseau (Le)	Chausseray Etien.		Prusse	maladie
Busseau (Le)	Claveau Alexis	Mobile	Le Mans	maladie
Busseau (Le)	Marc Pierre F.		16/08/70	
Chapelle	Babin Louis F.	58 RL	Prusse 28/10/70	maladie
Chapelle	Boutin Eugène	50 RL	Wissembourg 27/08/	tué
Chapelle	Vincent Louis	Mobile	Niort 10/70	maladie
Chapelle	Dellion	Mobile	Niort 10/70	maladie
Coulonges	Guinot André	28 RL	Pont à Mou.13/09/70	tué
Coulonges	Guiotton Arthur		03/11/71	
Coulonges	Dieumegard Aug.		25/09/70	
Faye/Ardin	Guillon François		Paris 12 /07 /71	maladie
Coulonges	Guillaume			
Fenioux	Bernard Pierre V.	69 RL	Marseille 28/01/71	maladie
Fenioux	Géron François	22 RL	Perpignan 19/11/70	maladie
Fenioux	Pigeau Clément	8 RArt	Versailles 17/08/71	
Fenioux	Niveau François	Mobile	Carentan 27/02/71	maladie
Fenioux	Métayer Jacques	Mobile	Carentan 11/03/71	maladie
Fenioux	Brugère François	Mobile	Carentan	maladie
Fenioux	Liaud Louis D.			
Fenioux	Bideaux Joseph H			
Puy Hard.	Bouffard François	Mobile		
St Laurs	Desprez Pierre	46 RL	Châtellera. 10/01/71	
St Laurs	Boissinot Marie D	Mobile	Villersexel 09/0/71	
St Laurs	Chamereau Pierre	Mobile	La Guerche 16/01/71	
St Laurs	Bernard Alex.	14 RL	St-Privat	
St Laurs	Gautier Louis E.	Mobile	Besançon 13/01/71	
St Laurs	Chevallereau Ma.		Angers 29/12/70	
St Maix.de B	Courtin Eugène	50 RL	Wissembourg 02/08/	disparu
St Maix.de B	Macouin Jean	RL	Paris	
St Maix.de B	Arnaud François	Mobile	Est	disparu
St Maix.de B	Maynard Jean	Mobile	St-Sauveur 03/03/71	maladie

St Maix.de B	Maynard jean	Mobile	St-Jores 14/02/71	maladie
St Maix.de B	Beaujeaud Alexis	Mobile	Le Mans 31/12/70	
St Maix.de B	Choucq Auguste	RL	Prusse	maladie
St Pompain	Guérit Augustin	Mobile	Niort 25/01/71	
St Pompain	Boutin René	42 RL	Champigny 02/12/70	disparu
St Pompain	Pouponnot François	14 RL	Paris 22/10/70	
St Pompain	Morin Louis	Mobile	Lacroix Ch.15/01/71	
Scillé	Bernier Jean R			
Scillé	Gauthier Joseph			
Villiers	Talineau André	22 RL	Perpignan 06/10/70	
Villiers	Gautier Jacques	33 RL	Vendôme 08/01/71	
Villiers	Mainard Jacques	10 Cha.	Metz 18/08/70	

Les 45 soldats originaires du canton, de l'armée de l'Est, passés en Suisse, ont été internés dans plusieurs lieux, la majorité étant regroupés à Lucerne (19), Zürich (12) et Ehrlenbach (5)²⁰. Trois officiers, Alcide Tonnet, Paul de La Fare et Georges de Chazelle²¹ appartiennent à ces combattants désarmés qui arrivent à Niort le 21 mars 1871. Ce retour est brièvement annoncé par la presse locale : « *Les mobiles des Deux-Sèvres internés en Suisse sont arrivés hier soir dans notre ville. Leur séjour dans le pays hospitalier où ils ont trouvé un si excellent accueil leur a permis de réparer les fatigues de la dernière campagne de l'est* ». ²² Effectivement les internés ont été bien accueillis par les Helvètes qui ont soigné les blessés et les malades dans leurs hôpitaux, fournit des vivres et des vêtements à des soldats généralement en loques, organisé la distribution d'uniformes envoyés par le gouvernement français, remis colis et courrier à leurs destinataires quand ils pouvaient les retrouver. Le rapatriement des blessés et malades commencé le 13 mars et interrompu le temps de procéder à celui des valides reprend le 22 pour s'achever le 27. Les mobiles deux-sévriens font partie de ceux qui quittent le pays par train après regroupement²³.

Si le canton a eu 74 combattants décédés, il a eu aussi son lot de blessés plus ou moins gravement touchés dont on ignore le nombre exact. Quelques-uns s'en tirent avec des blessures sans gravité comme Pierre Rousseau de Coulonges qui, touché à la bataille de La Bourgonce, est soigné à l'hôpital de Saint-Dié mais d'autres doivent être amputés d'un membre comme François Goujard et Louis François Bonnet du Busseau qui perdent une jambe ou conservent un membre paralysé comme Pierre Louis Canteau de Saint-Laurs touché à Gravelotte. La médecine et la chirurgie se révèlent impuissantes dans les cas les plus graves et certains blessés décèdent des suites de leurs blessures dans les hôpitaux.

Troisième partie : L'après-guerre

Alors que le traité de paix n'est pas encore signé, le gouvernement organise l'élection d'une Assemblée nationale dans la mesure où la chute de l'Empire entraîne de rédiger une nouvelle constitution. D'autre part, il reviendra à cette assemblée de mener à leur terme les négociations et de signer le traité, ce qui sera fait à Francfort le 10 mai 1871.

Plusieurs listes sollicitent les suffrages des électeurs deux-sévriens : à deux exceptions, près ceux du canton de Coulonges se prononcent pour les mêmes candidats que ceux du département. Ce

sont tous des modérés qui aspirent à la conclusion d'une paix rapide, seul le général Mazure se prononçant en faveur d'une poursuite de la guerre qu'il estime encore possible sinon de gagner mais de permettre une situation plus favorable pour négocier.

Mais alors que l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux va s'installer à Versailles, les Parisiens furieux de voir leur ville, qui a durement souffert d'un siège, obligée de laisser entrer l'armée prussienne le 1^{er} mars 1871 et objet de la méfiance de l'Assemblée, se dotent d'une Commune le 18 mars à la suite de la décision du gouvernement de récupérer les canons entreposés à Montmartre et à Belleville. S'engage alors un conflit entre Communards et Versaillais sous les yeux des troupes d'occupation. Pour reprendre la capitale, le gouvernement fait venir des régiments et, en province, sont formés des bataillons de volontaires qui se proposent de se rendre à Versailles afin d'y constituer une garde constitutionnelle. La crise s'achève lors de la semaine sanglante (21-28 mai) suivie d'une répression implacable.

Combien de soldats originaires du canton ont participé à la prise de la capitale, on l'ignore mais c'est fort probable qu'il y en ait eu quelques-uns des unités comme les 42^e et 94^e régiments de ligne qui sont engagés alors. Aucun n'a couché sur le papier les souvenirs qu'il aurait pu garder de cette terrible période.

Nous ne savons rien non plus de la manière dont ont été accueillis les nombreux prisonniers libérés par les Allemands en mars, puis après le 10 mai 1871. Les derniers n'arrivent dans leurs foyers qu'en août, comme Julien Henri Chabot du Beugnon libéré le 9 seulement.

Parmi les soldats et mobiles revenus blessés de la guerre, un certain nombre se retrouvent sans ressources car incapables de travailler. Le préfet dresse en 1873 une liste de ceux qu'il propose de secourir ; c'est ainsi que René Brédoire d'Ardin, soldat de la classe 70 blessé à la main droite reçoit un secours de 48 francs alors que Louis François Bonnet et Jean-François Goujard du Busseau amputés d'une jambe perçoivent 60 francs chacun.

De même plusieurs veuves, orphelins ou parents de soldats tués ou morts des suites de leurs blessures ou de maladies contractées au service sont secourues. Par exemple, François Perroteau de Béceleuf, qui a perdu un fils et se dit indigent et infirme, obtient d'abord 118 francs puis 50 francs de plus ; Marie Billy et Marie Gellé, toutes les deux de Saint-Laurs, veuves et mères d'un soldat décédé, reçoivent 48 francs chacune. Ces secours ponctuels restent bien modestes et une des conséquences de la guerre est la misère que connaissent certaines familles malchanceuses.

Le traité de Francfort qui prévoit la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine à l'Allemagne contient une autre clause : la France doit acquitter une indemnité de guerre de 5 milliards de francs-or dans un délai de cinq ans au terme duquel les dernières troupes d'occupation seront retirées. Pour faire face à cette énorme dépense, le gouvernement lance un emprunt national auquel les habitants du canton ne restent pas insensibles. Ainsi, les deux percepteurs Grimault et Mainson lancent-ils un appel le 27 janvier 1872, et dans chaque commune on souscrit. À Coulonges le conseil municipal désigne un bureau chargé de recevoir dons et souscriptions le 30 janvier et un groupe de dames s'emploie aussi à en recevoir : le médecin Guiotton verse 50 francs, le curé Aubin et le conseiller Ellemant Bouteiller 25 chacun ; au total on recueille 658,50 francs. A Saint-Laurs, si l'ingénieur Schmitt, maire de la commune, son adjoint Morisset, l'ingénieur Briffault souscrivent 20 francs chacun et Louis Morisset 25, de nombreux habitants, en particulier des mineurs souscrivent de petites sommes inférieures ou égales à 1 franc. C'est la preuve que la plupart des gens, même ceux qui ne disposent pas de gros revenus, ont à cœur de

participer. Le 30 mars, le montant des souscriptions dans le canton s'élève à 2 195 francs. Comme cet effort est partagé par une multitude de Français, le gouvernement peut payer les 5 milliards en 18 mois seulement et se libérer définitivement de l'occupation.

Quelques communes ont voulu honorer leurs fils tombés au cours de la guerre. Parmi elles, celle de Béceleuf qui en 1902, à l'instigation de son maire, Désiré Frère, désireux de ramener la concorde parmi ses administrés, édifie un monument aux morts.

Michel MONToux

Cet article de Michel Montoux est paru précédemment dans le numéro 26 (décembre 2018) de la revue ORCANYE publiée par l'association « Histoire et Patrimoine de Béceleuf et des environs ». Merci de nous avoir permis de le publier dans Généa79.

Notes

¹ ADDS R 178.

² Dirigé d'abord sur Vierzon, le régiment gagne ensuite Epinal le 4 octobre ; il est engagé deux jours plus tard.

³ E. MONNET : Souvenirs de la guerre de 1870. BSHSDS, 4^e trimestre 1970,, pp. 437-446.

⁴ J. BARRELLE et A. LE BRET : Les Mobiles des Deux-Sèvres pendant la guerre de 1870-71, imp. Mercier, Niort, 1904.

⁵ Registre des délibérations du conseil municipal.

⁶ ADDS R 178. Il s'agit probablement de François Rousseau né à Coulonges le 9 janvier 1834, marié dans cette commune où il est cultivateur le 8 octobre 1862 et décédé le 16 décembre 1907.

⁷ ADDS R 178.

⁸ ADDS R 162.

⁹ Le Mémorial des Deux-Sèvres, 25 juillet 1870.

¹⁰ Registre des délibérations du conseil municipal, 7 septembre 1870.

¹¹ La Revue de l'Ouest, 22 novembre 1870.

¹² Registre des délibérations du conseil municipal, 2 novembre 1870.

¹³ M. BERTAUD : Faye sur Ardin au fil des siècles, chez l'auteur, 2015, p.146

¹⁴ Registre de délibérations du conseil municipal, 11 novembre 1870.

¹⁵ Registre des délibérations du conseil municipal, 22 janvier 1871.

¹⁶ Le récit détaillé de la participation des mobiles des Deux-Sèvres à la campagne contre l'Allemagne figure dans l'ouvrage de J. BARRELLE et A. LE BRET déjà cité.

¹⁷ La liste dressée le 4 février à Mayenne en vue de l'élection d'une Assemblée nationale permet de recenser 29 mobiles originaires du canton de Coulonges au sein du 4^e bataillon.

¹⁸ ADDS R 174.

¹⁹ Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres, 7 janvier 1871.

²⁰ ADDS R 164.

²¹ Le capitaine de Chazelles, blessé au combat de Beaune la Rolande le 28 novembre 1870, a cependant continué à mener sa compagnie pendant les semaines suivantes.

²² La Revue de l'Ouest, 22 mars 1871.

²³ H. KASTLER : Les Internés français en Suisse en 1871, s.d.

EDMOND MARIE ARMAND BELOT

Mort à la bataille de La Bourgonce le 6 octobre 1870

Nous avons déjà travaillé pour une précédente revue, sur la bataille de La Bourgonce du 6 octobre 1870 qui a vu périr tant de jeunes hommes de notre département. Tous appartenaient au 32^e bataillon des gardes mobiles. Edmond Marie Armand BELOT, dont nous évoquons ci-dessous le parcours, en faisait partie. Nous l'avions identifié avec 56 autres. Mais, outre son signalement physique et son grade de lieutenant, nous ne savions pas grand-chose de plus à l'époque. Et voilà qu'au hasard d'une visite à notre antenne de Thouars, nous rencontrons notre adhérent M. Touraine, lequel nous parle d'une étude complète réalisée non seulement sur Edmond BELOT, mais également sur la chapelle de Luzay où il fut inhumé en 1873. De cet important travail de recherche qu'il n'est pas possible de rapporter intégralement dans ces pages, nous avons choisi arbitrairement de nous limiter d'une part aux trois bataillons formés en Deux-Sèvres en août 1870, parce que ce point précis nous apporte un éclairage nouveau pour des recherches futures¹, puis d'autre part au lieutenant BELOT lui-même qui fut impliqué dans ce conflit. Le travail initial réalisé par Fabienne et Jacky Touraine en septembre 2015 est consultable [en ligne](#).

Les régiments de gardes mobiles furent formés d'après une organisation spéciale regroupant autour d'un même drapeau tous les enfants du département. Dès l'origine, le régiment des Deux-Sèvres comprend 3 bataillons dont les cadres sont recrutés parmi d'anciens officiers et des jeunes hommes intelligents et dévoués. Les trois bataillons des Deux-Sèvres ont été créés en août 1870.

- Le 1^{er} bataillon à Parthenay le 14 août 1870,

- Le 2^e bataillon à Melle le 15 août 1870,

- Le 3^e bataillon à Niort le 13 août 1870.

Ils sont composés au total de 3 600 hommes. Ces unités devaient être rejointes à l'aube du 6 octobre par le 34^e régiment de marche composé des mobiles des Deux-Sèvres. Arrivés la veille par chemin de fer, à Bruyères (Vosges), les 32^e et 34^e régiments étaient fatigués par le transport et une longue marche de nuit. Cet ensemble disparate formait une brigade de 9 450 hommes, ne possédant qu'une artillerie insuffisante et totalement dépourvue de cavalerie et d'ambulances. Sans se préoccuper de l'état de fatigue d'une grande partie de ses hommes, le général DUPRÉ fit mettre en marche, au matin du 6 octobre, deux colonnes en direction d'Étival. Leur mouvement à peine commencé, elles se heurtèrent à la brigade du général DEGENFELD, composée de 7 000 hommes, 900 chevaux et 12 pièces d'artillerie, qui se dirigeait vers Saint-Dié en empruntant les deux rives de la Meurthe. C'est avec le détachement cheminant sur la rive gauche que s'engagea un combat acharné et longtemps incertain. L'appel en renfort de la colonne allemande remontant sur la rive droite de la rivière contraignit nos troupes à se replier, par le col de Mont-Repos et les Rouges-Eaux, en direction de Bruyères. Nos pertes s'élevaient à 846 tués, blessés et disparus. L'ennemi n'accusait que 431 hommes hors de combat. Les monuments de Nompatelize, La Salle et Saint-Rémy dans les Vosges, rappellent cette journée. Celui de Saint-Rémy surmonte principalement la sépulture des gardes mobiles des Deux-Sèvres.

Edmond Marie Armand BELOT est né à Thouars le 19 octobre 1849. Il est le fils d'André BELOT et de Félicité Pauline GUERIN. Il est baptisé à l'église Saint-Médard de Thouars le 22 octobre 1849 et a pour parrain Armand François Symphorien GARSUAULT son grand-oncle et pour marraine Marie Félicité GARSUAULT sa grand-mère. Il fait des études au collège, puis intègre pendant 5 ans le lycée impérial de Poitiers. Un enseignement pluridisciplinaire y est dispensé : Le français (récitation, composition, discours), l'anglais, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la physique, les mathématiques (arithmétique et géométrie), l'histoire naturelle, le dessin, la musique, la rhétorique et l'éducation religieuse.

Edmond est un élève studieux qui excelle en français, musique et dessin mais qui se passerait volontiers du grec, du latin et des mathématiques. Il lui arrive d'être en retenue, voire même privé de sortie, mais il essaie au maximum de se conformer au règlement de l'établissement. Il écrit très régulièrement à ses parents pour les tenir informés de ses résultats et de sa vie au lycée (environ 250 lettres). Quelques extraits de ses correspondances reproduits ci-dessous en témoignent :

19 octobre 1864 : « *Et en avant la satanée version latine en quoi nous composons demain. Quelle scie !* »

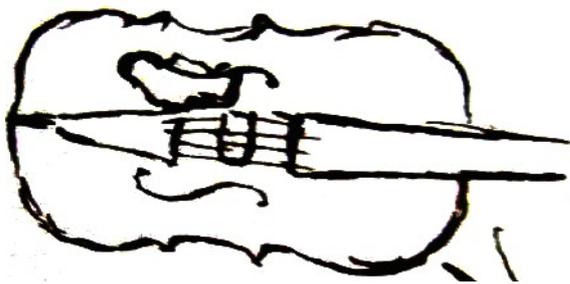
19 décembre 1864 : Il réclame souvent à ses parents de lui envoyer de la nourriture. Ses péchés mignons sont le chocolat, le fromage et la limonade. « *Ne manquez pas de m'envoyer de la boustifaille dont je manque tant.* »

17 octobre 1865 : Edmond adore la musique. Il étudie le violon. Mais il affectionne également les percussions. « *Je vais passer grosse caisse dans la musique de cuivres en raison de mon ancienneté à la science de ROSSINI.* »

28 octobre 1865 : Un de ses amis (Charles) lui a écrit et lui souhaite du succès et du poignet pour sa grosse caisse. « *Le poignet ne manque pas mais le succès a manqué en version grecque, je suis 16^e... Mon violon a meilleur son depuis qu'on y a changé l'âme, malgré cela, c'est toujours un sabot* ».



Armand Belot



En 1866, il monte une symphonie pour 12 personnes, il est 1^{er} violon et chef d'orchestre.

21 janvier 1866 : Il fait un excellent résultat en thème latin et il pense être 6^e ou au plus 7^e. « *Si je ne suis que 7^e, celui qui est avant moi a copié* ».

30 juin 1866 : « *Si j'en crois tout le monde, je grandis comme une perche. Ayez soin de faire élever vos portes.* »

Il a passé un accord avec ses parents : recevoir de l'argent en contrepartie de chaque bonne composition. Mais il n'hésite pas à en réclamer régulièrement car il est plutôt dépensier.

13 juillet 1866 : « *J'ai bien reçu la lettre de maman qui m'a fait bien plaisir non pas pour le mandat qu'elle contenait mais parce que j'y ai vu qu'elle savait encore écrire mais elle écorche l'orthographe comme un Suisse.* »

14 décembre 1866 : « *Je suis atteint d'un atroce rhume de poitrine et d'un infernal rhume de cerveau qui fait de mon nez un des jets d'eau de la place de la Concorde.* »

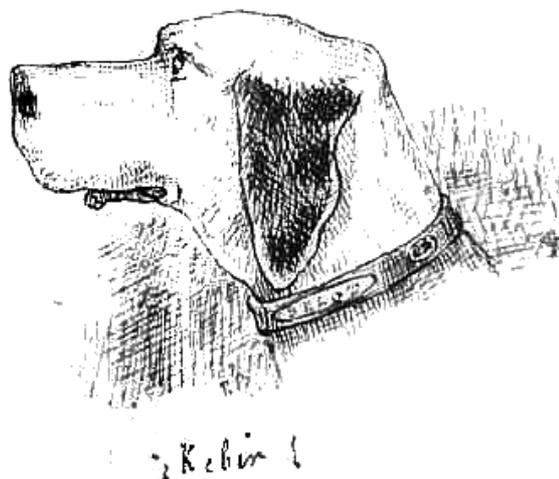
7 mai 1867 : « *J'ai payé tout le monde maintenant mon porte-monnaie n'a plus que le souvenir de ce qu'il a contenu.* »

30 janvier 1868 : « *Il est décidé que j'irai fermer la chasse le 1^{er} jeudi de février, je serai libre une fois de plus et c'est ce à quoi je tiens plus qu'à tout le reste. Plaise à Dieu que Kébir ressemble à celui qu'a enfanté ma plume car ce serait un magnifique animal* ».

Le 5 août 1868, il est reçu au baccalauréat ès lettres et devient clerc de notaire chez M^e BAFOUR à Thouars. C'est alors un jeune homme d'1 m 63 et de physionomie heureuse qui fait le charme de sa ville natale par ses qualités d'esprit et de cœur.

En juillet 1870, il est en vacances à Marennes (17) dans la famille de son père. Il a déjà l'intention d'intégrer la Garde Nationale Mobile des Deux-Sèvres, créée par la loi de 1866. Ses parents sont alarmés de cette décision et essaient de l'en dissuader, ce qui contrarie fortement Edmond, mais ne changera rien à sa décision. Le 15 août 1870, Edmond BELOT rejoint le 2^e bataillon de la 1^{re} compagnie des Mobiles à Melle où il devient sous-lieutenant.

Notre sous-lieutenant donne toujours de ses nouvelles à sa famille. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits qui donnent une idée assez précise de sa vie pendant les dernières semaines de son existence.



Le chien Kébir

Melle, le 15 août 1870 : « *Nous sommes accablés de besogne. Mon lieut. est un de mes anciens camarades de collège, le capitaine ne sait rien de plus que nous et ne s'occupe de rien, il trouve bon tout ce qu'on fait ; il a autant besoin d'éducation que nous. Ma compagnie est composée de bons paysans tout à fait faciles à manier.* »

Melle, le 16 août 1870 : « *Nous sommes accablés de besogne car les sous-officiers et même une partie des officiers ne sont pas nommés. Mon lieutenant est absent, le capitaine est idiot, il ne fait pas œuvre de ses dix doigts de sorte que tout me tombe sur le dos, je me suis couché hier à 2 heures. Cela heureusement ne peut durer, demain j'aurai 2 aides. Nous restons une dizaine de jours encore ici.* »

Melle, le 17 août 1870 : « *J'ai enfin un instant de libre, j'en profite : j'arrive de l'exercice, je suis exténué, j'ai une extinction de voix, je fais tout, mon capitaine ne fait rien, il ne veut pas commander les manœuvres, il sait à peine écrire, il ne me sert qu'à faire la police. Heureusement je viens de mettre la main sur 2 bons sous-officiers, désormais ils feront ma besogne. Tous mes collègues sont dans le même cas, les autres officiers ne sont pas rendus ou ne sont pas nommés, il y a deux compagnies de 320 hommes où il n'y a qu'un sous-lieutenant, pour moi, j'en ai 174 qui marchent comme un seul homme ; ce sont de bons bougres. A part l'énormité du travail, nous ne sommes pas mal, nous avons une bonne pension à 4 francs par jour ; quand nous allons être un peu délivrés, nous ne serons pas malheureux.* »

Melle, le 19 août 1870 : « *J'ai la direction de l'école des tambours. Je vais dans un champ. Je prends un livre et pendant ce temps-là, je les laisse taper la peau d'âne à leur aise. Notre corps d'officiers n'est pas encore complet, nous ne sommes pas plus d'une quinzaine, mais chaque jour, il nous en arrive de nouveaux. Les nouvelles de la guerre sont très favorables, mais néanmoins la garde mobile restera organisée après la paix, quoique sur un pied moins sévère. Demain je pense recevoir mon équipement complet, je ne serai à proprement parler, militaire que demain, quoique jusqu'à présent, j'en ai bien fait le métier.* »

Melle, le 22 août 1870 : « *Nous avons reçu des fusils aujourd'hui, il va falloir faire un exercice sérieux. Désormais, ce ne sera plus un peu, nous irons au tir, à l'escrime, etc.* »

Melle, le 30 août 1870 : « *Je viens de recevoir une dépêche qui m'a surpris, car je vous avais écrit samedi une assez longue lettre que probablement vous n'avez pas reçue. Je ne vous disais rien de très particulier, si ce n'est qu'à Melle, nos mobiles sont excessivement calmes et n'imitent en rien la turbulence des Parthenaisiens. Je vous annonçais également que je venais d'avoir de l'avancement et je venais d'être nommé lieutenant dans ma compagnie.* »

Melle, le 2 septembre 1870 : « Il n'est encore nullement question de départ, les Prussiens seront sous les murs de Paris bien avant que nous soyons prêts à partir. Que veut-on donc faire de nous ? Le colonel BOUGET nous écrivait hier : « Vos fusils, quelque imparfaits qu'ils vous paraissent, seront très suffisants derrière les murs d'une place, car on n'a pas l'intention de vous expédier en rase campagne ». C'est déjà une chance de salut ».

Melle, le 16 septembre 1870 : « Nous avons à l'instant notre ordre de départ pour Niort. »

Niort, le 23 septembre 1870 : « Niort offre maintenant un aspect tout à fait inaccoutumé, on ne voit que des soldats, il y a ici 3 700 mobiles, 2 000 cuirassiers, 1 600 artilleurs et ce soir on attend les mobiles de la Corrèze : c'est un brouhaha à en perdre la tête. »

Niort, le 24 septembre 1870 : « Notre ordre de départ est enfin rendu, dans 2 heures nous roulerons sur la route de Vierzon. Le bataillon de Niort vient de partir, celui de Parthenay part à 4 h, nous nous réunirons à notre destination. Je vous écrirai aussitôt notre arrivée ce que l'on compte faire de nous, pour le moment je l'ignore et je n'ai pas le temps de vous donner de plus longs détails. »

Vierzon (Cher), le 27 septembre 1870 : « Nous sommes ici environ 12 000 hommes mais à chaque instant, il en arrive, il va bientôt y avoir un véritable corps d'armée pour arrêter les Prussiens qui voudraient aller à Bourges. Je ne pense pas que nous fassions le coup de feu, dans tous les cas, nous ne serons pas en ligne, nous ferons la guerre de Vendée, on n'a pas du moins à craindre les coups de canons : c'est un avantage marqué. Quoiqu'il en soit, si je fais la guerre et que je sois blessé, je serai du moins certain de ne pas demeurer sur le champ de bataille, car j'ai tellement l'affection de mes hommes, qu'ils m'ont juré qu'ils me porteraient plutôt sur leurs épaules. Ne vous alarmez donc pas du voisinage de ces maudits Prussiens, nous ne les verrons pas et quand même nous les verrons, ils ne nous font pas peur, nous sommes des lapins qui saurions bien nous tirer d'affaire. Que diable ! Nous sommes ici 3 500 du pays, ils n'en feraient pas qu'une bouchée ! Qu'ils prennent garde plutôt à leurs côtes. Vous trouverez que je suis bien belliqueux, ce qui est d'autant plus ridicule que je ne suis pas du tout en face des Prussiens, ce qui ne m'arrivera probablement jamais. Je jappe de loin, c'est vrai mais ma foi, s'il faut aboyer de près, j'aboierai tout comme un autre, et je ferai bien attention à moi. »

Vierzon (Cher), le 2 octobre 1870 : « Nous allons encore rouler notre bosse plus loin, nous venons de recevoir l'ordre de filer à Epinal dans les Vosges, c'est un voyage de 2 jours au moins en chemin de fer, c'est respectable. Nous ne serons pas plus éloignés des Prussiens qu'ici, mais au moins nous serons plus à couvert dans les forêts et les montagnes, c'est une consolation ; nous sommes tous enchantés d'aller là-bas. »

Épinal (Vosges), le 4 octobre 1870 : « Nous sommes arrivés ici après 36 heures de chemin de fer et nous allons faire une petite promenade dans les montagnes, uniquement pour nous former à la marche, car l'ennemi est encore loin d'ici. Je ne sais pas quand nous rentrerons et par conséquent quand je pourrai vous donner de mes nouvelles, car dans la montagne, je ne pourrai écrire. N'essayez pas de me répondre, votre lettre n'arriverait pas. Je ne sais même pas si la mienne vous arrivera. »

Bruyères (Vosges), le 5 octobre 1870 : « Chers parents, Bruyères où nous venons d'arriver après une nuit passée en chemin de fer est une charmante petite ville admirablement plantée entre 2 rangées de montagnes où je passerais volontiers quelques jours, mais comme on nous fait voyager pas mal, comme vous voyez, il est probable que nous n'y resterons pas plus longtemps qu'ailleurs. Il est donc inutile de m'y adresser une lettre. Je ne sais pas trop si cette lettre vous arrivera, car les Prussiens ont quelques détachements dans les environs qui pourraient bien interrompre les communications. Il y en avait même un ici hier soir qui a décampé à notre arrivée, oubliant cinq trainards dont 4 ont été pincés. Ce soir, nous allons aller coucher dans la montagne, on n'a à y craindre que le froid, les bougres sont loin, ils ne sont pas en force. Ne vous inquiétez pas si vous ne recevez pas de lettres pendant qq. jours, cela tiendrait au manque de munitions et au vu des communications. (santé excellente) je vous embrasse.

Le 6 octobre, le régiment est dirigé à La Bourgonce, à environ 25 kilomètres de Bruyères, à l'ouest de Saint-Dié, pour livrer sa première bataille. Environ 10 000 Prussiens se trouvent dans cette région. La journée est terrible, le feu commence à 7 h 00 le matin et se termine à 17 h 00.

Le lieutenant BELOT est chargé de la défense de Nompatelize, hameau de La Bourgonce. Il doit y arrêter les Prussiens. Ceux-ci opposent une résistance farouche.

Déjà beaucoup de soldats français perdent la vie suite à l'incendie causé par les bombardements ennemis. Désormais, la fuite est la seule issue. Mais le lieutenant BELOT est atteint par une balle à la cuisse. Des Prussiens se précipitent sur lui, lui demandent s'il est Français. « *Oui, je le suis* » répond-il courageusement. Ils le lardent alors de coups de baïonnettes et l'assomment à coups de crosses. Malgré tout, il respire encore. C'est alors qu'un officier prussien lui tire une balle dans la tempe. Le 6 octobre 1870, le lieutenant Edmond BELOT est mort à l'aube de ses 21 ans.

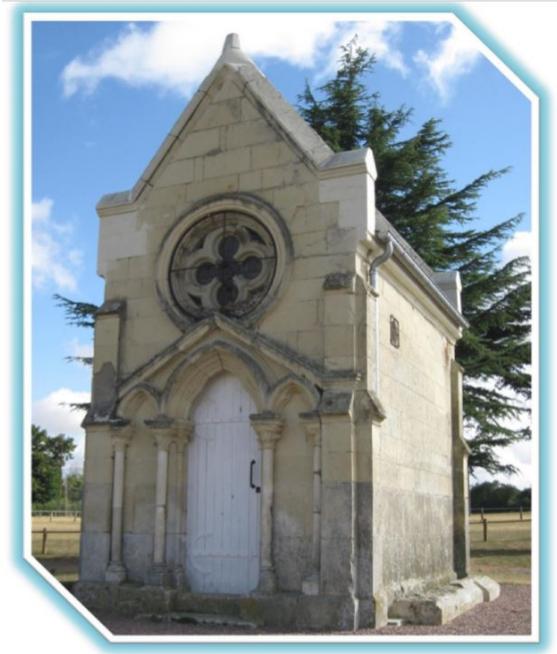
À Thouars, les parents dont les fils sont partis à la guerre attendent des nouvelles avec impatience. André BELOT a reçu des informations indiquant que son fils fait partie des blessés. Il attend une dépêche de Niort car il veut se mettre en route pour le ramener. Mais il finira par apprendre le décès de son fils par une missive envoyée par un survivant au massacre.

Quelques jours plus tard, muni d'un sauf-conduit, il se rend dans les Vosges, explore les champs de bataille. Mais les morts sont déjà ensevelis. C'est à Nompatelize que le curé l'informe du lieu d'une fosse où sont enterrés un groupe de soldats et un officier.

Le père finit par y trouver son fils en disant : « *c'est lui... ce doit être lui* ». Le malheureux jeune homme a le corps criblé de coups de baïonnettes, la face écrasée, méconnaissable. L'identification se fait grâce à la marque de ses chaussettes et à sa commission d'officier restée dans sa poche transpercée. En bas de cette missive, il est écrit : « *Cette commission, pliée en quatre, a été traversée d'un coup de baïonnette qui a enlevé les morceaux qui manquent.* »

Son père se charge de rapatrier le corps du jeune lieutenant début mars 1871. 300 lettres de faire-part sont imprimées. Ses obsèques ont lieu le 21 mars 1871. Une cérémonie est célébrée à l'église Saint-Médard de Thouars et le cortège se dirige ensuite à Luzay où Edmond BELOT est inhumé dans le cimetière. Ce n'est que le 21 avril 1871 qu'un certificat de décès est établi par la mairie de Saint-Rémy (Vosges) et transmis à André BELOT. Il est enregistré le 11 juillet 1871 à Thouars.

Dans les derniers jours de mai 1873, Edmond BELOT rejoint sa dernière demeure, il est inhumé dans la chapelle de Luzay construite pour lui. La crypte renferme aujourd'hui sept cercueils et deux reliquaires. En dessous de l'autel, une plaque de marbre de couleur claire avec ces mots gravés :



*Cette chapelle
a été érigée en 1873
pour recevoir le corps de
Edmond Marie Armand BELOT
âgé de 21 ans
Lieutenant des Mobiles
tué à la bataille
de la Bourgonce (Vosges)
le 6 octobre 1870
Priez pour lui*

Danièle BILLAUDEAU

*Article publié avec l'accord de Fabienne
et Jacky TOURAINE*

LA VIE DE PIERRE-ÉTIENNE LAIDET

soldat de Saint-Martin-de-Bernegoue

Je suis très heureux que M. Alain Segret nous ait autorisé à utiliser dans notre revue Généa79 les documents qu'il possède sur Pierre-Étienne Laidet, son arrière-grand-oncle. Cela permet de retracer le parcours d'un soldat, d'un appelé pendant la guerre de 1870-71 qui n'a pas participé aux mêmes batailles que les mobiles des Deux-Sèvres. Ces documents sont surtout très rares et très complets. Nous pouvons profiter du livret militaire, de sa photo en uniforme, et de lettres qu'il a écrites à sa famille. Je n'ai malheureusement pas pu mettre toutes les images qui le concernent mais vous pouvez les retrouver en ligne sur [le site de M. Segret](#). Vous pourrez ainsi feuilleter toutes les pages de son livret militaire et bien d'autres documents qui donnent de l'épaisseur et de l'humanité à une vie finalement bien courte. Ne manquez surtout pas la jolie et touchante lettre adressée à ses parents.



Pierre Étienne Laidet

- 3 -

ÉTAT-CIVIL.	SIGNALEMENT.
Dernier domicile à <i>S. Martin de Bernegoue</i>	Taille, 1 mètre <i>99</i> cent
canton de <i>Labacqz</i>	Taille rectifiée
département de <i>Deux-Sèvres</i>	Visage <i>ovale</i>
profession de <i>cultivateur</i>	Front <i>découvert</i>
Né le <i>26 déc 1847</i>	Yeux <i>bleus</i>
à <i>S. Martin de Bernegoue</i>	Nez <i>moyen</i>
canton de <i>Labacqz</i>	Bouche <i>moyenne</i>
département de <i>Deux-Sèvres</i>	Menton <i>normal</i>
Fils de <i>Jacques</i>	Cheveux <i>bruns</i>
et de <i>Marie-Antoinette Geoffroy</i>	Sourcils <i>blonds</i>
domiciliés à <i>S. Martin de Bernegoue</i>	Marques particulières
département de <i>Deux-Sèvres</i>	<i>Cicatrice au sourcil gauche</i>
Marié le _____	
à _____	
alors domicilié à _____	
département de _____	
Changements survenus dans le signalement depuis l'incorporation.	
Marié le _____	
Mariage contracté à _____	
depuis l'incorporation.	
alors domicilié à _____	
département de _____	

Pierre-Étienne LAIDET est né le 26 décembre 1847, sur l'heure de midi, au domicile de ses parents demeurant à Saint-Martin-de-Bernegoue : Jacques LAIDET journalier âgé de 27 ans et sa légitime épouse Marie-Antoinette GEOFFROY, 23 ans. Il a été baptisé et a fait sa première communion dans la petite église du village. Il est le premier enfant d'une fratrie de quatre dont André, l'arrière-grand-père de M. Segret né en 1850 et décédé en 1939, Marie née en 1853 et décédée en 1855 et Eugène-Félix né en 1864 et décédé en 1948.

À ses 20 ans, au moment de la conscription, Pierre-Étienne se déclare cultivateur à la ferme de ses parents. Il n'échappe pas au service militaire et il est incorporé au 2^e régiment d'infanterie de ligne le 20 octobre 1868, peut-être à Tulle, en tant qu'appelé inscrit sous [le n° 9 de la liste des Deux-Sèvres \(classe 1867\)](#). Il arrive au corps (2^e régiment d'infanterie de ligne ce dit jour, immatriculé sous le n° 3864. Il fait ses classes.

Le livret militaire de Pierre Etienne Laidet

Son livret militaire nous donne ses détails physiques (il mesure 1 mètre 59, il a les yeux bleus et les cheveux blonds ainsi qu'une cicatrice au sourcil gauche). Il nous apprend qu'il a fréquenté la salle d'escrime et qu'il nage un peu, il nous confirme aussi qu'il sait lire et écrire.

Quand la guerre contre l'Allemagne se déclare le 19 juillet 1870, il est donc déjà sous les drapeaux. Son 2^e régiment de ligne commandé par le colonel Saint-Hillier est intégré à l'armée du Rhin. Il se retrouve alors dans le 2^e corps commandé par le général Frossard, la 3^e division sous les ordres du général Laveaucoupet et la 1^{re} brigade du général Doëns. Comme les autres soldats de son régiment, Pierre-Étienne Laidet a participé aux combats dans l'est de la France comme la bataille de Forbach le 6 août 1870 qui voit la mort du colonel Saint-Hillier. Ce jour-là, l'armée du général [Frossard](#) est défaite par les Prussiens. Pierre-Étienne Laidet est promu caporal de 2^e classe le 13 août. Dans le même temps, Bazaine replie l'armée du Rhin à Metz qui se retrouve assiégée le 20 août. Comme beaucoup, suite à la capitulation de la ville le 29 octobre 1870, Pierre-Étienne Laidet est fait prisonnier de guerre et il est envoyé dans un camp en Prusse, on ne sait lequel.



Camp de prisonniers à Posen source : <https://www.laguerrede1870enimages.fr/>

Il ne rentre en France que le 14 juin 1871, 5 mois après la fin des combats. Il découvre que la IIIe République a remplacé le Second Empire. Soldat d'active, il reste sous les drapeaux. Il est hospitalisé à Limoges pour une hydarthrose du genou le 22 mars 1872, il y était encore le 9 avril, date d'un courrier envoyé à ses parents. Cela ne l'empêche pas le 23 mars, d'être promu caporal de 1^{re} classe.

Il bénéficie finalement d'un congé de convalescence de 6 mois qui lui permet d'aller jusqu'à son congé de libération, le 30 juin 1873, et peut retourner dans ses foyers avec dans la poche son certificat de bonne conduite, attestant qu'il a servi sous les drapeaux avec « honneur et fidélité ». Son état de santé ne s'est pas amélioré. Il est réformé par la commission départementale des Deux-Sèvres le 11 décembre 1873 et ne fait donc plus partie des réservistes.

De retour chez lui, il exerce le métier de cordonnier. Est-ce un savoir qu'il a acquis à l'armée ? Ses problèmes de santé l'empêchent-ils de travailler aux champs ? Il décède le 22 décembre 1876, à l'âge de presque 29 ans dans son village natal et il est inhumé dans le cimetière communal. Revenu indemne de la guerre de 1870-71, Pierre-Étienne LAIDET n'aura malheureusement pas vécu bien longtemps.

Alain SEGRET et Raymond DEBORDE



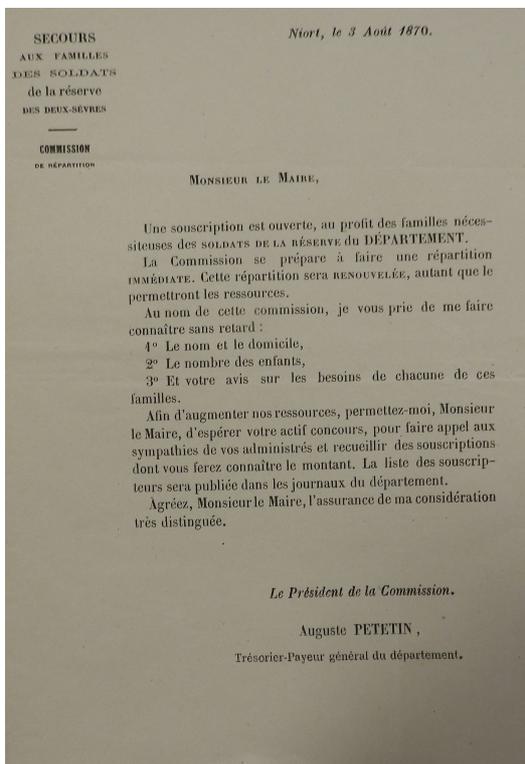
CHICHÉ, UN VILLAGE PENDANT LA GUERRE DE 1870

A la cote 126 J 72/2 des AD79 se trouvent quelques documents ayant trait aux secours donnés aux familles de mobiles, soldats en 1870 et 1871. Très parcellaires, la plupart émanent de maires demandant au préfet et aux sous-préfets d'intervenir pour aider financièrement ou matériellement des habitants de leurs communes. On peut même y trouver quelques courriers individuels comme celui de Laurence Léonie Doussin, épouse de Tranquillin Avix, des Hameaux. Elle et son mari sont des enfants naturels. Ils se sont mariés à Thouars le 31 janvier 1870 et sont parents d'une petite Louise née le 5 juin de la même année. Elle n'a donc pas de famille pour l'aider. Elle écrit le 15 octobre au sous-préfet : « *J'ai l'honneur de vous informer que mon mari est mobile depuis deux mois et habitant de la commune des Hameaux du canton de Thouars. Depuis cette époque je n'ai reçu que pour trois francs de pain. Je meurs de faim avec mon enfant et implore votre protection...* »



Affiche, source R 163 AD79 les dons patriotiques

On trouve aussi quelques lettres concernant Brion, Saint-Varent, Assais ou Moulins. Dans cette liasse, il est particulièrement intéressant de se pencher sur la commune de Chiché car nous avons accès à un nombre conséquent de courriers écrits par le maire, Emile Dezanneau. Ces lettres permettent de deviner comment la guerre de 1870-1871 pouvait être vécue à l'arrière, dans un village ordinaire des Deux-Sèvres.



Courrier secours aux familles, source 126 J 72/2 des AD79

Ces missives sont liées à la requête en date du 3 août 1870 faite par la commission de répartition des secours aux familles des soldats de la réserve des Deux-Sèvres. Elle a été mise en place pour récolter des fonds qui seront redistribués aux familles les plus nécessiteuses. Le maire de Chiché a donc fait une 1^{re} quête qui rapporte 600 francs et qui est envoyée le 27 août au receveur de Bressuire. L'édile souhaiterait, dans une lettre qu'il a envoyé au comité des Deux-Sèvres, que la liste des donateurs paraisse dans la presse, comme c'est le cas pour d'autres communes, afin de stimuler le zèle des retardataires. Il précise qu'il a aussi envoyé un colis de linge pour les pansements des blessés au comité et que, 10 jours auparavant, il avait envoyé 4 autres colis au comité central à Paris. Dans une autre lettre, le maire se propose d'installer une ambulance dans la maison d'école pour 8 blessés (de la commune sans doute) et il aimerait récupérer les 600 francs versés auparavant pour couvrir les frais de l'installation et soigner et entretenir convenablement les blessés.

Emile Dezanneau profite de ces courriers pour envoyer une liste de mobiles dont les familles sont à aider. Sont annotées en marge (*en italique*) les sommes perçues par les familles. Ces demandes racontent les difficultés rencontrées par de nombreuses familles, suite au départ des jeunes hommes dans la force de l'âge sur le front.

Bordeaux Pierre Henri était domestique au Haut-Gourneau. Classe de 1863. Marié à Pineau Marguerite. Sa femme est sur le point d'accoucher et se trouve sans ressources. Soldat au 17^e d'artillerie. *Sa femme a reçu 25 F.*

Boche Pierre Célestin était domestique à Chiché. Classe de 1863 au 65^e de ligne. Marié à Bertrand Eglantine. Sa femme est enceinte sans aucune ressource, dans la misère. *Sa femme a reçu 25 F.*

Bertonneau Jean Désiré de la Marchetière. Classe de 1866. Non marié. Son père Armand Bertonneau et sa mère Grellier Françoise sont pauvres. Ils ont un second fils qui peut être appelé comme garde mobile. *Son père a reçu 25 F. N'a besoin de rien.*

Talbot Pierre Célestin à Chiché. Classe de 1866 au 68^e de ligne. Fils de Talbot François, cordonnier. *N'a besoin de rien.*

Paindessous Pierre à Chiché. Classe de 1866, 10^e de ligne. Fils de Louis Paindessous, infirme, incapable de gagner sa vie. *Son père a reçu 20 F.*

Touchard Henri. Classe de 1868, 34^e de ligne. Fils de feu Touchard Joseph et de Marie Faucher, infirme et incapable de gagner quoi que ce soit. *Sa mère a reçu 25 F.*

Bourreau Louis Henri Benjamin. Classe de 1868. 72^e de ligne. Fils de François Bourreau âgé de 72 ans très infirme et dans une position digne d'intérêt et de feu Pélagie Tricot. *Son père a reçu 25 F.*

Un second courrier de la commune aux membres du comité de charité à Niort reprend et complète cette 1^{re} liste. Le maire y classe cette fois par ordre de priorité les familles devant être aidées.

1^{re} catégorie

Femme Bœuf, son mari est à l'asile d'aliénés à Niort. Elle a trois jeunes filles avec elles. Son fils Louis Mathurin, son seul soutien après avoir fini son congé de 7 ans vient d'être appelé d'après la loi du 10 août. Famille digne du plus grand intérêt.

2^e catégorie

Vve Grolleau à Chiché. Son fils classe de 1869 est à l'armée active ; elle n'a de secours que de la part d'un gendre qui lui-même a sa femme et son enfant (grande misère).

Gatard à Nantilly. Septuagénaire impotent presque en enfance ; n'a que son fils pour soutien (misère profonde) (garde mobile).

La femme Boche. Son mari Pierre Célestin est soldat de la réserve, elle n'a aucun soutien (elle a déjà reçu du comité 25 F.)

Vve Rousseau de la Frétière. Elle a perdu son mari il y a 3 ans, son fils aîné il y a 2 ans. Son fils Jean-Baptiste est de la mobile. Elle reste avec un jeune enfant de 12 ans à la tête d'une petite exploitation agricole. Elle est sans ressource. Si au lieu de lui accorder un secours, le comité voulait demander à ce que Justice lui soit faite en lui rendant son fils comme unique et indispensable soutien de famille, le comité ferait une bonne action.

Régnier Joseph à Chausserais. Infirme et impotent, son fils à la mobile était son seul soutien.

Vve Baudouin à Chiché. Dans la misère. Son fils était son seul soutien. Il était dans l'armée d'active sur le point d'avoir son congé quand la guerre du Mexique éclata. Il y fut envoyé qu'au retour il fit près de 9 ans de service. Il vient d'être rappelé comme ancien militaire.

3^e catégorie

Vve Touchard (dite Chamballet) à Chiché. Son fils aîné était versé dans la réserve comme fils aîné de veuve. Il vient d'être rappelé. Son second est du tirage cette année Il sera exempté de l'armée active comme ayant un frère sous les drapeaux mais il sera de la mobile. La Vve Touchard sera alors sans soutien.

Bodin à Rachavelle a un fils dans l'armée d'active. Il est dans le besoin.

Bourreau à la Frétière a un fils à l'armée d'active et un second dans la mobile.

La femme Bordeaux a son mari à l'armée active Elle est enceinte. Elle a déjà reçu 25 F.

Réveillaud à la Bretinière. Un fils à l'armée active. C'est un pauvre boiteux.

4^e catégorie. Dans cette catégorie sont rangés les gens qui sans être dans la misère sont loin, bien loin d'être dans l'opulence.

Brottier Pierre. Fils à l'armée active (1869).

Vve Touchard (dite l'éveillée). Son fils parti à la réserve (a reçu déjà 25 francs).

Giret Nicolas au Deffand. Ses deux seuls garçons sont de la mobile.

Rambault Louis au Plessis. Son fils unique est à la mobile.

Bertonneau à la Marchetière. Fils à la réserve au service (a déjà reçu 25 francs).

Les demandes sont vérifiées par le sous-préfet qui estime que celles de Bertonneau et Talbot ne sont pas justifiées.

Ces courriers ne concernent que la commune de Chiché mais on peut supposer sans trop se tromper que la réalité devait être la même ailleurs, dans le département et partout, à l'arrière des zones de combat. On perçoit l'inquiétude des familles plongées dans les plus grandes difficultés suite au départ des jeunes gens valides sur le front. Sans aides, certaines se retrouvent dans la misère la plus noire. La guerre ne dura que quelques mois, les nécessiteux qui eurent la chance de voir revenir indemne un fils ou un mari purent dépasser cette période difficile. Mais le conflit, bref dans sa durée, fit tout de même plus de 1 500 morts dans notre département et la misère perdura bien au-delà du retour à la paix pour ceux touchés par ces décès.

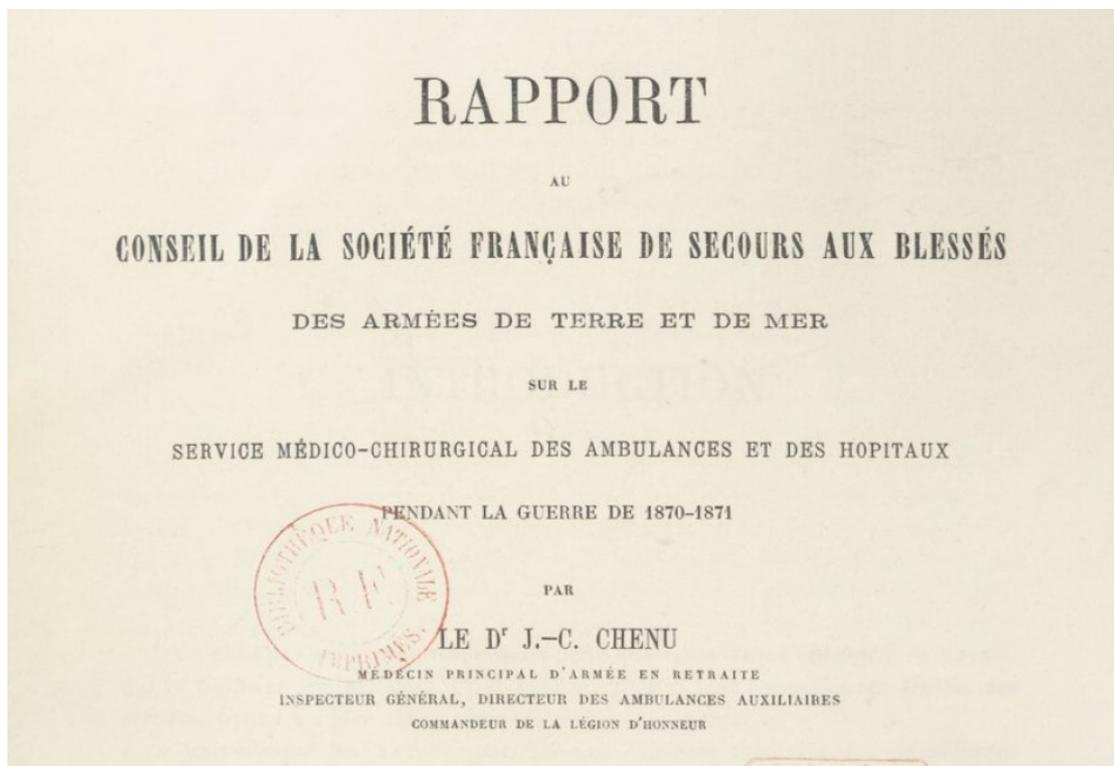
Ces lettres témoignent également d'un élan patriotique dans les campagnes. Les populations veulent aider les familles des soldats en participant aux souscriptions, en alimentant les colis, en créant des ambulances à l'arrière pour soigner les blessés. Ce besoin médical était d'ailleurs une nécessité : outre les blessés des combats, il fallait aussi s'occuper des victimes de différentes épidémies dont la variole qui s'étaient propagées parmi les troupes. Des hôpitaux provisoires comme celui des Fontenelles à Souché furent créés pour pouvoir gérer cette crise sanitaire.

Raymond DEBORDE



LISTE DE BLESSÉS DE 1870-1871

Cette longue liste des blessés est certainement incomplète (on trouve aussi des listes de soldats blessés détenus en Allemagne) mais elle permet de se faire une idée du type de blessures des soldats de 1870 et des soins qui leur ont été apportés. Elle est extraite du long Rapport, sur le service médico-chirurgical des ambulances et hôpitaux pendant la guerre de 1870-1871 rédigé par le docteur J.-C. Chenu en 1874. Ce document est accessible sur le site de la BNF, Gallica. Le 2^e tome contient de plus de 1 000 pages et il est entièrement consacré à recenser des soldats blessés et soignés suite à la guerre. Cet « état nominatif » de plus de 18 000 noms a servi à établir les pensions et gratifications aux « amputés, désarticulés, réséqués et blessés survivants ». Malgré la formulation médicale, on devine quelles ont été les souffrances des nombreux hommes de troupe engagés dans cette guerre. J'en ai relevé plus de cent originaires de notre département des Deux-Sèvres. Peut-être y trouverez-vous un aïeul appartenant à votre arbre généalogique ? Ils ont souffert essentiellement de blessures liées au combat (coup de sabre, de fusil, éclat d'obus...) mais on en voit aussi qui sont occasionnées par le froid, les soldats et mobiles français étant sans doute mal équipés. Le travail de recherche que nous avons fait par ailleurs nous apprend que beaucoup de soldats et gardes mobiles ont été victimes de maladies (fièvre typhoïde, phtisie, variole, dysenterie...). Ceux-ci n'apparaissent pas dans ce rapport.



AMPUTATIONS DÉSARTICULATION RÉSECTION

AIRAULT Louis-Philibert, né le 25 mai 1844, Borcq (Deux-Sèvres), 25^e de ligne, sergent.

- Fracture comminutive du coude droit, coup de feu, Loigny.
- Résection de l'extrémité inférieure de l'humérus et de l'extrémité supérieure du cubitus.
- Ankylose incomplète du coude.

ARNAUDET Pierre, né le 5 octobre 1843, Bessines (Deux-Sèvres), 20^e de ligne.

- Fracture comminutive du bras gauche, coup de feu, Bry-sur-Marne.
- Amputé du bras.

BARRET Louis-François, né le 21 mars 1848, Le Busseau (Deux-Sèvres), 94^e de ligne.

- Fracture de l'articulation tibio-tarsienne gauche, coup de feu, Sedan.
- Amputation susmalléolaire.

BERTRAND Louis, né le 7 juillet 1847, Coulon (Deux-Sèvres), 58^e de ligne.
 — Plaie pénétrante du coude droit, coup de feu, Sedan.
 — Amputation immédiate du bras au tiers inférieur.

CHARRON Jean, né le 30 septembre 1847, Azay-le-Brûlé (Deux-Sèvres), 42^e de ligne, sergent.
 — Fracture de l'humérus et du coude gauche, éclat d'obus, Villejuif.
 — Amputé du bras au tiers inférieur.

CHATAIGNER Victor-François, né le 2 avril 1843, Saint-Pierre-des-Echaubrognes (Deux-Sèvres), 65^e de ligne.
 — Fracture de l'humérus droit, coup de feu, armée du Nord.
 — Désarticulation scapulo-humérale.

DRUT Pierre-Léon, né le 24 août 1848, Niort (Deux-Sèvres), 80^e de ligne.
 — Fracture de la jambe droite, coup de feu, Saint-Privat.
 — Amputé de la jambe, au lieu d'élection.

DUPUIS François, né le 46 mars 1839, Vernoux (Deux-Sèvres), 49^e de ligne, sergent.
 — Fracture du bras droit, éclat d'obus, Wissembourg.
 — Amputé du bras au tiers supérieur.

FIRMIN-GIRAC, né le 7 novembre 1850, Niort (Deux-Sèvres), 53^e de ligne.
 — Congélation, 15 janvier, Chagey.
 — Désarticulation des dernières phalanges des orteils du pied gauche.

FRÈRE Léon, né le 5 juin 1850, Béceleuf (Deux-Sèvres), 53^e de ligne.
 — Congélation, 10 janvier, Changé.
 — Amputation des cinq orteils du pied gauche.

FUZEAU Jean-Auguste, né le 24 juin 1847, Saint-Léger-de-Montbrun (Deux-Sèvres), garde mobile des Deux-Sèvres.
 — Fracture de l'humérus gauche, coup de feu, 6 octobre, la Bourgonce.
 — Amputé du bras.

GARCIN Jean, né le 25 juin 1850, Saint-Romans (Deux-Sèvres), 74^e de ligne,
 — Fracture comminutive de la jambe gauche, mitraille, Boulogne-sur-Seine, 19 mai.
 — Amputé de la jambe au tiers supérieur.

GIRARD Louis, né le 14 janvier 1844, Saint-Vincent-Ja-Châtre (Deux-Sèvres), sergent, 10^e de ligne.
 — Fracture de la jambe gauche, coup de feu, Saint-Privat.
 — Amputé de la jambe.

GUILMET Désiré-Pierre, né le 28 novembre 1844, Saint-Loup (Deux-Sèvres), 25^e de ligne.
 — Fracture du poignet droit, éclat d'obus, Gravelotte.
 — Amputé de l'avant-bras au tiers inférieur.

INGRENEAU Alexandre, né le 16 février 1831, Saint-Aubin-le-Cloud (Deux-Sèvres), sergent, 18^e chass. à pied.
 — Fracture de la jambe gauche, éclat d'obus, Saint-Quentin.
 — Amputé de la jambe.

JAHAN Eugène-François, né le 29 mars 1848, Niort (Deux-Sèvres), 2^e Zouaves.
 — Fracture comminutive du fémur gauche, éclat d'obus, Froeschwiller.
 — Amputé de la cuisse au tiers supérieur.

LONJARD François, né le 28 avril 1842, Le Busseau (Deux-Sèvres), 5^e chass. à pied.
 — Entorse, tumeur-blanche à l'articulation tibio-tarsienne droite.
 — Amputé de la jambe.

MAGNERON Jean, né le 46 décembre 1844, Verrines-sur-Celles (Deux-Sèvres), 44^e artill.
 — Fracture comminutive de l'humérus gauche, éclat d'obus, Gravelotte.
 — Désarticulation scapulo-humérale.

MIGAULT Jacques, né le 6 février 1848, Vançais (Deux-Sèvres), 84^e de ligne.

— Fracture comminutive de la partie supérieure de l'humérus gauche, coup de feu Ladonchamps.

— Résection de 8 centimètres de l'humérus, non-consolidation; inertie complète du bras.

MOREAU Eugène-Alexandre-Albert, né le 22 juillet 1848, Niort (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres, capitaine.

— Fracture de l'humérus droit, coup de feu, Nompalelize.

— Amputé du bras au quart supérieur.

PETIT Joseph, né le 23 décembre 1846, Saint-Jean-de-Thouars (Deux-Sèvres), 3^e train des équip. milit.

— Congélation, Beaugency, 7 décembre.

— Désarticulation ou élimination des orteils des deux pieds

SABOURIN André, garde mob. des Deux-Sèvres.

— Fracture de l'avant-pied droit, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Amputation partielle du pied.

SAMPOUX Jean-Eugène-Émile, né le 20 octobre 1846, Niort (Deux-Sèvres), 13^e de ligne.

— Fracture comminutive de la partie inférieure de l'humérus gauche coup de feu, Gravelotte.

— Amputé du bras à sa partie moyenne.

TARGÉ Louis-Victor, né le 27 décembre 1850, Secondigny (Deux-Sèvres), 53^e de ligne.

— Fracture de l'avant-bras gauche et du coude, coup de feu, Chagey.

— Amputé du bras.

TAUDIÈRE François-Louis, né le 11 août 1834, Sanzay (Deux-Sèvres), 3^e Zouaves.

— Plaie contuse à la tête, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Congélation du pied droit pendant la nuit.

— Amputé de la jambe.

BLESSURES DIVERSES ET MALADIES.

ANDRÉ François-Alexis, né le 18 octobre 1847, Couture-d'Argenson (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Mutilation de la main droite, fracture du métacarpe, coup de feu, la Bourgonce (Vosges), 6 octobre.

— Perte absolue du mouvement des doigts indicateur, médus et annulaire, paralysie de la main.

ARCHIMBAULT Pierre, né le 7 mars 1841, Sainte-Soline (Deux-Sèvres), 33^e de ligne.

— Congélation, Arthenay.

— Ankylose de l'articulation tibio-tarsienne droite.

AUMOND Louis-Victor, né le 25 août 1850, Nueil (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Perte des phalanges unguéales des orteils du pied droit, congélation, armée de la Loire,

— Rétraction des tendons fléchisseurs.

BARON Alexandre, né le 9 avril 1843, Chenay (Deux-Sèvres), 7^e de ligne.

— Plaie contuse à la partie antérieure et supérieure de la jambe droite, coup de feu, Bry-sur-Marne, 2 décembre.

— Atrophie du membre.

BARRET Augustin, né le 22 janvier 1844, Le Busseau (Deux-Sèvres), 3^e train des équipages.

— Fracture du maxillaire inférieur, coup de feu, retraite de Montbéliard à Pontarlier, 24 janvier.

— Fausse ankylose de l'articulation temporo-maxillaire, fistule salivaire.

BAZIN Augustin-Pierre, garde mob. des Deux-Sèvres.

— Fracture du calcanéum et de l'astragale, pied droit, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Arthrite tibio-tarsienne, plaie fistuleuse.

BEAUJEAUD Louis-François, né le 2 août 1844, Beugné (Deux-Sèvres), 7^e d'artillerie.

— Plaie en séton à la cuisse gauche, coup de feu, Sedan.

BELIN Jacques, né le 3 avril 1850, Sainte-Eanne (Deux-Sèvres), 53^e de ligne.

— Fracture du fémur droit, coup de feu, Chagey (Haute-Saône), 17 janvier.

— La balle a pénétré au-dessous du grand trochanter et est sortie au milieu de la face interne de la cuisse, raccourcissement de 4 centimètres.

BERGE François-Théophile, né le 22 octobre 1846, Tessonnières (Deux-Sèvres), 47^e de ligne.

— Plaie contuse à l'épaule gauche, fracture de la clavicule et de l'omoplate, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Ankylose de l'épaule gauche, atrophie du bras, flexion de l'avant-bras et insensibilité de la main.

BERSON Armand, né le 22 mars 1846, Saint-Maurice-la-Fougereuse (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Fracture au tiers inférieur du cubitus droit, coup de feu, la Bourgonce.

— Amaigrissement de l'avant-bras.

BERTONNAUX David, né le 16 juillet 1844, Sciecq (Deux-Sèvres), 43^e de ligne.

— Plaie contuse à la face, coup de feu, Villorceau.

— Staphylôme opaque, perte de la vision de l'œil gauche.

BODET Auguste-Athanase, né le 9 décembre 1844, La Petite-Boissière (Deux-Sèvres), 10^e de ligne.

— Fracture comminutive des os du carpe et du métacarpe, main gauche, coup de feu, Saint-Privat.

— Ankylose du poignet et atrophie de la main.

BOINEAU Jacques-Louis-Constant, garde mob. des Deux-Sèvres.

— Fracture du doigt médius, main droite, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Ankylose avec déviation de ce doigt.

BONNEAU Jacques-Edouard, né le 10 avril 1846, La Foye-Monjault (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Destruction du globe oculaire gauche, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

BOUTET Louis Henry, né le 27 août 1846, Noirlieu (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Plaie compliquée au pied gauche, fracture du 4^e métatarsien, coup de feu, Beaune-la-Rolande,

BRACONNEAU Pierre, garde mob. des Deux-Sèvres. Plaie contuse à la main droite, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Ankylose de l'annulaire.

BRANDARD Jean, né le 26 septembre 1846, Melleran (Deux-Sèvres), 52^e de ligne.

— Erysipèle phlegmoneux au bras, Sedan.

— Suppuration prolongée, ankylose du coude.

BRARD Jean, né le 15 octobre 1850, Azay-le-Brûlé (Deux-Sèvres), 53^e de ligne.

— Congélation des pieds, Héricourt, 16 janvier.

— Perte de phalanges de plusieurs orteils, ankylose des autres orteils.

BRÉDOIRE René né le 11 octobre 1850, Ardin (Deux-Sèvres), 53^e de ligne.

— Fracture du poignet gauche et du métacarpe, coup de feu, Chagny, 17 janvier.

— Ankylose du poignet.

BRILLAND Pierre, né le 14 avril 1848, Scillé (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Plaie compliquée à la face, fracture des os du nez, perforation de la voûte palatine, coup de feu, la Bourgonce.

BROUSSARD Hippolyte, garde mob. des Deux-Sèvres.

— Fracture de la jambe droite, éclat d'obus, la Bourgonce (Vosges), 6 octobre.

- CANTEAU** Pierre-Louis, né le 3 octobre 1845, Saint-Laurs (Deux-Sèvres), 25^e de ligne.
 — Fracture comminutive de la jambe droite au tiers inférieur, coup de feu, Gravelotte.
 — Ankylose tibio-tarsienne.
- CHAIGNE** Alexandre, né le 28 juillet 1844, Soudan (Deux-Sèvres), 10^e de ligne.
 — Plaie déchirée à la cuisse gauche, éclat d'obus, Saint-Privat.
 — Ankylose du genou, atrophie du membre.
- CHAIGNEAU** Jean, né le 10 septembre 1849, La Chapelle-Bertrand (Deux-Sèvres), 114^e de ligne.
 — Fracture de la jambe gauche, au tiers supérieur, coup de feu, Champigny.
 — Nombreuses esquilles, incurvation de la jambe en dedans, plaies fistuleuses, affaiblissement du membre.
- CHARBONNEAU** Pierre-Charles, né le 4 novembre 1845, Saint-Symphorien (Deux-Sèvres), 76^e de ligne.
 — Plaie compliquée au bras gauche, coup de feu, Forbach.
 — Atrophie du bras et de la main avec flexion de l'avant-bras et de la main et paralysie des doigts.
- CHARTIER** Louis, né le 9 février 1844, Saint-Vincent-la-Châtre (Deux-Sèvres), 50^e de ligne.
 — Désorganisation du globe oculaire droit, coup de feu, Wissembourg.
- CHARTRON** Auguste-Théophile, garde mob. des Deux-Sèvres.
 — Plaies contuses à la cuisse gauche, coup de feu, Pont-aux-Moines (Loiret), 4 décembre.
 — Plaies fistuleuses, cicatrice adhérente.
- CHASSIN** Henri, né le 18 septembre 1848, Saint-Martin-d'Entraigues (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.
 — Plaie compliquée à la main droite, coup de feu, Pont-aux-Moines (Loiret).
- CHERCHEMONT** Pierre-Alexandre, né le 10 avril 1849, Allonne (Deux-Sèvres), 55^e de ligne.
 — Désorganisation du globe oculaire droit, coup de feu, Joinville, 28 novembre.
- CLISSON** Célestin-Théodomin, garde mob. des Deux-Sèvres, sergent.
 — Fracture de l'humérus droit, coup de feu, la Bourgonce, 6 octobre.
 — Arthrite du coude avec plaie fistuleuse et flexion de l'avant-bras.
- CLOPEAU** Joseph-François, né le 25 février 1849, Vernoux (Deux-Sèvres), 114^e de ligne.
 — Violente contusion aux jambes, explosion de la citadelle de Laon.
 — Ankyloses tibio-tarsiennes.
- COUTANT** René, né le 17 mai, 1850, Tourtenay (Deux-Sèvres), 51^e de ligne.
 — Plaie pénétrante au coude droit, coup de feu, Orléans, 4 décembre.
 — Ankylose du coude dans la flexion, atrophie du membre et perte partielle des mouvements des doigts.
- DAVID** Victor, né le 25 août 1843, Azay-le-Brûlé (Deux-Sèvres), 57^e de ligne.
 — Fracture compliquée de l'épitrôchlée, coude gauche, coup de feu, Gravelotte.
 — Atrophie incomplète de l'avant-bras et de la main, rétraction permanente des fléchisseurs des deux derniers doigts.
- DEGUIL** Jean-Jacques, garde mob. des Deux-Sèvres.
 — Fracture comminutive de la jambe gauche, coup de feu, Beaune-la-Rolande.
 — Plaie fistuleuse, cal difforme.
- DÉSILIERES** Jean-Xavier, né le 8 août 1850, Parthenay (Deux-Sèvres), 16^e chass. à pied.
 — Fracture comminutive de l'avant-bras gauche, tiers supérieur, éclat d'obus, Vendôme (Loir-et-Cher), 25 décembre.
 — Perte osseuse sur une étendue de 5 centimètres, ankylose du coude dans la flexion.
- DRUET** Louis, né le 19 février 1844, Romans (Deux-Sèvres), 25^e de ligne.
 — Plaie compliquée à l'avant-bras droit, coup de feu, Gravelotte.
 — Ankylose du coude et de l'articulation radio-cubitale, atrophie et paralysie du bras et de la main.

- DURET** Pierre-Benjamin, né le 7 mai 1847, La Mothe (Deux-Sèvres), 42^e de ligne.
 — Fracture d'une apophyse de la 10^e vertèbre dorsale, coup de feu, Champigny.
 — Rigidité de la colonne vertébrale avec flexion en avant, gêne des mouvements du tronc.
- ECALLE** François, né le 2 avril 1843, Beaulieu (Deux-Sèvres), 37^e de ligne.
 — Plaie contuse à la jambe droite, coup de feu, Orléans, 8 décembre (?).
 — Phlegmons multiples, vastes fusées purulentes, ankylose fémoro-tibiale et tibio-tarsienne, la jambe fléchie à angle droit, émaciation de tout le membre.
- FALOURD** Pierre, né le 23 mars 1842, Courlay (Deux-Sèvres), 31^e de ligne.
 — Plaie contuse à la région dorsale du pied droit, coup de feu, Coulmiers, 9 novembre.
 — Erysipèle gangréneux, cicatrice adhérente bridée, perte des mouvements d'extension du pied et de flexion des orteils.
- FRADIN** Jacques-Fridolin, né le 4 mars 1849, Boussais (Deux-Sèvres), 114^e de ligne.
 — Plaies confuses au bras et à la main gauches, coups de feu, Champigny, 30 novembre.
 — Cicatrice adhérente et bridée s'étendant à toute la partie interne du bras avec perte de l'extension de l'avant-bras, perte de la 1^{ère} phalange du pouce et de la tête du 1^{er} métacarpien.
- GARRAUD** François, garde mob. des Deux-Sèvres.
 — Fracture de la jambe (?), coup de feu, Beaune-la-Rolande.
 — Cicatrice adhérente.
- GEFFARD** François, né le 3 décembre 1848, Courlay (Deux-Sèvres), 1^{er} Zouaves.
 — Plaie perforante oblique s'étendant de la pommette gauche à l'oreille droite, coup de feu, Froeschwiller.
 — Ankylose incomplète temporo-maxillaire droite.
- GEMMIER** Louis-Victor, né le 17 septembre 1847, Niort (Deux-Sèvres), 42^e de ligne, caporal,
 — Plaie contuse au mollet droit, éclat d'obus, Champigny.
 — Rétraction musculaire.
- GERMONNEAU** Charles, né le 2 mars 1845, Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.
 — Plaie contuse à la main gauche, éclat d'obus, la Fourche, 6 janvier.
 — Perte des deux dernières phalanges de l'indicateur, phlegmon diffus, ankylose du poignet et paralysie des doigts.
- GOULARD** Jacques, né le 17 octobre 1846, Echiré (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres
 — plaie compliquée au bras droit, coup de feu, la Bourgonce (Vosges), 6 octobre.
 — Fausse ankylose du coude, paralysie de la main et de l'avant-bras.
- GROS** Louis-Théophile, né le 27 septembre 1841, Niort (Deux-Sèvres), 2^e de ligne.
 — Plaie compliquée à l'épaule droite, coup de feu, Beaugency.
 — Atrophie du bras qui est dans l'impossibilité de s'écarter du corps, ankylose du bras.
- GUY** Henri-Benjamin, né le 17 août 1840, Niort (Deux-Sèvres), 5^e provisoire, sergent.
 — Fracture du maxillaire supérieur droit, coup de feu, Paris, 27 mai.
 — Perforation de la voûte palatine, perte d'une partie alvéolaire du maxillaire et des dents, cicatrice difforme à la joue gauche.
- GUYON** Augustin, né le 27 février 1848, Béceleuf (Deux-Sèvres), 11^e artill.
 — Plaie contuse s'étendant du bord supérieur de l'aisselle à l'épine de l'omoplate droite, éclat d'obus, Borny.
 — Ankylose scapulo-humérale, large et profonde cicatrice adhérente.
- JASMIN** Hyacinthe, né le 30 août 1849, Vouhé (Deux-Sèvres), 114^e de ligne.
 — Fracture du péroné droit, coup de feu, Paris, 2^e siège.
 — Cicatrices adhérentes déprimées à la partie moyenne de la jambe.

JAUBERT DE BECQUE Charles-Joseph, né le 15 novembre 1827, Niort (Deux-Sèvres), 75^e de ligne, capitaine.

— Fracture comminutive de la tête du péroné droit et des deux tubérosités du tibia, coup de feu, Sedan.

— Esquilles nombreuses, destruction des attaches des ligaments rotuliens, ankylose du genou.

JOURDIN Séraphin-Honoré, né le 13 mars 1849, aux Jumeaux (Deux-Sèvres), 14^e de ligne.

— Fracture du 1^{er} métacarpien et du pouce, main droite, coup de feu, Champigny.

— Consolidation vicieuse, déformation et atrophie du pouce.

LAIGNÉ Jacques-René, né le 23 septembre 1850, Gourgé (Deux-Sèvres), 32^e de ligne.

— Plaie contuse à la poitrine, fracture de l'humérus gauche, 2 coups de feu, Terminières, 2 décembre.

— Raccourcissement du bras, ankylose presque complète du coude dans la flexion, atrophie de l'avant-bras et de la main avec déformation des doigts, plaie fistuleuse à la poitrine.



Soldats blessés en 1870 (site military-photos)

MARIE Édouard, né le 15 août 1846, Niort (Deux-Sèvres), 98^e de ligne.

— Fracture du cubitus droit au tiers supérieur, coup de feu, Ladonchamps.

— Semi-ankylose du coude, perte des mouvements de l'avant-bras avec flexion permanente des trois derniers doigts.

MARSAULT Pierre, né le 9 décembre 1849, Parthenay (Deux-Sèvres), 114^e de ligne.

— Plaie perforante de poitrine, coup de feu, Champigny.

— Large cicatrice adhérente, et fortement déprimée, à la partie postérieure de l'épaule gauche, gêne des mouvements d'expansion du thorax et de ceux d'élévation du bras.

MARTIN François, né le 12 décembre 1846, Rom (Deux-Sèvres), 52^e de ligne.

— Plaie contuse au genou gauche, éclat d'obus, Sedan.

— Engorgement chronique de la cuisse, plaies fistuleuses persistantes autour du genou avec nécrose des os, rétraction permanente des tendons fléchisseurs.

MASSE Louis, né le 31 août 1848, Saint-Vincent (Deux-Sèvres), 92^e de ligne.

— Congélation des pieds, Chagny.

— Perte de la phalange unguéale (tes deux gros orteils, des 2^e et 3^e phalanges du 4^e, et de la 3^e du 2^e orteil, pied gauche, atrophie de l'extrémité des 3^e et 4^e orteils, pied droit.

MAYNARD Louis-Alexis, garde mob. des Deux-Sèvres.

— Fracture de la 1^{re} phalange des doigts auriculaire, annulaire et médus, coup de feu, la Bourgonce.

MELLIN Pierre-Auguste, né le 11 janvier 1847, Prailles (Deux-Sèvres), 28^e de ligne, caporal.

— Fracture incomplète de l'humérus (?), coup de feu, Spickeren.

— Ankylose du coude, atrophie et perte des mouvements de ce membre.

MOTTARD François, né le 29 septembre 1850, Thouars (Deux-Sèvres), 32^e de ligne.

— Plaie contuse à la partie supérieure de l'avant-bras gauche, éclat d'obus, Patay, 2 décembre,

— Mouvement d'extension de l'avant-bras très-borné, perte de celui de la supination et flexion incomplète des doigts, atrophie du bras.

NAUD Pierre, né le 17 mars 1850, Magné (Deux-Sèvres), 95^e de ligne.

— Fracture du coude droit, coup de feu, Le Bourget.

— Ankylose du coude dans l'extension.

NAUDIN Louis, né le 1er mai 1844, Saint-Georges-de-Noisné (Deux-Sèvres), 96^e de ligne.

— Fracture comminutive de l'avant-bras droit, coup de feu, Woerth.

— Esquilles, perte des mouvements de pronation et de supination de l'avant-bras, atrophie du membre.

PATRY Félix, né le 23 novembre 1843, Paris (Seine), francs-tireurs des Deux-Sèvres.

— Fracture du 2^e métacarpien, main gauche, coup de feu, Beaugency, 8 décembre.

— Ankylose de l'indicateur.

PAYNOT Jean-Baptiste-André, né le 29 novembre 1848, Boismé (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Plaie pénétrante de l'épine de l'omoplate droite, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Plaie fistuleuse, gêne des mouvements du bras.

PIET Gustave-François, né le 25 juillet 1849, Niort (Deux-Sèvres), 4^e Zouaves.

— Plaie pénétrante de la tubérosité du tibia, (?) coup de feu, Champigny.

— Nécrose, perte de substance, plaie fistuleuse, cicatrices adhérentes, ankylose fémoro-tibiale et tibio-tarsienne, flexion de la jambe et extension du pied.

PIGNON Pierre-Benjamin, garde mob. des Deux-Sèvres.

— Plaie profonde à la jambe droite, coup de feu, la Bourgonce, 6 octobre.

— Gêne dans la marche.

PROUST Pierre, né le 20 novembre 1847, Thorigné (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Désorganisation du globe oculaire droit, coup de feu, la Fourche, 6 janvier.

RANTIÈRE Louis-Armand-Stanislas, né le 7 février 1842, Cerizay (Deux-Sèvres), 32^e de ligne.

— Désorganisation du globe oculaire gauche, coup de feu, Poupry, 2 décembre.

RAUTUREAU Jean-Marie, né le 14 décembre 1845, Saint-Jouin-sur-Châtillon (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Plaie pénétrante à la cuisse gauche, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Balle non extraite, gêne des mouvements du membre.

RENAUDET Louis, né le 10 février 1847, Faye-sur-Ardin (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

— Fracture de l'extrémité inférieure du radius gauche, coup de feu, Beaune-la-Rolande.

— Abscesses, fusées purulentes, ankylose du poignet avec perte des mouvements des doigts annulaire, médus et du pouce.

RIBERY Louis-Alexandre, né le 16 juillet 1849, Saint-Génard (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

- Plaie pénétrante de la région métacarpienne gauche, coup de feu, Chaffois (Doubs), 18 janvier.
- Ankylose du poignet, atrophie des doigts.

RIVIÈRE Jacques, garde mob. des Deux-Sèvres.

- Perte du doigt médium droit, coup de feu, la Fourche, 6 janvier.

ROBERT Antoine, garde mob. des Deux-Sèvres.

- Plaie contuse au bras gauche, coup de feu, la Bourgonce.
- Faiblesse du membre, flexion des doigts auriculaire et annulaire.

ROUHIER Louis, né le 20 mars 1845, Vallans (Deux-Sèvres), 77^e de ligne.

- Fracture du poignet droit, coup de feu, Styring-Wendel.
- Ankylose du poignet avec extension permanente des doigts.

SAUQUET Alexandre né en 1847 Surin (Deux-Sèvres), 42^e de ligne.

- Plaie contuse à l'avant-bras gauche, éclat d'obus, Champigny, 30 novembre.
- Amaigrissement et rétraction musculaire de l'avant-bras.

SÉNÉ Pierre, garde mob. des Deux-Sèvres.

- Plaie contuse à la partie inférieure de l'avant-bras droit, coup de feu, Varegs (Doubs), 22 octobre.
- Ankylose anormale et incomplète des doigts, cicatrice adhérente.

SIMONNET Léon, né le 3 juin 1844, Niort (Deux-Sèvres), 96^e de ligne.

- Plaie contuse à la main droite, éclat d'obus, Sedan.
- Atrophie de la main, rétraction de l'indicateur, perte presque complète des mouvements du pouce.

TALLON François-Alexandre, né le 1^{er} août 1849, La Chapelle-Saint-Etienne (Deux-Sèvres), 115^e de ligne.

- Fracture intra-articulaire du genou gauche, coup de feu, Champigny, 30 novembre.
- Déformation des extrémités osseuses, cicatrices enveloppant le genou ankylosé presque complètement avec flexion légère de la jambe sur la cuisse.

TREMBLÉ Jean-Louis, garde mob. des Deux-Sèvres.

- Plaie contuse au pied gauche, coup de feu, la Bourgonce.
- Arthrite chronique tibio-tarsienne, gêne considérable des mouvements du pied.

VÉZIEN Louis, garde mob. des Deux-Sèvres.

- Fracture du fémur droit, coup de feu, Villersexel.
- Raccourcissement du membre, plaie fistuleuse.

VOY Alexis, né le 6 août 1844, Champdeniers (Deux-Sèvres), 76^e de ligne.

- Plaie à l'avant-bras droit, coup de feu, Gravelotte.
- Plaies ulcéreuses, gêne dans la pronation et la supination.

GUÉRET François-Célestin, né le 17 juin 1848, Noirterre (Deux-Sèvres), garde mob. des Deux-Sèvres.

- Plaie contuse à la main droite, coup de feu, Beaune-la-Rolande — Amputation de l'indicateur.

SUPPLÉMENT AUX BLESSÉS

BILLY Pierre-Alexandre, né le 18 juin 1847, Bressuire (Deux-Sèvres), 68^e de ligne.

- Plaies contuses aux deux pieds, coup de feu, Beaumont.
- Nodosités variqueuses aux deux jambes, engorgement œdémateux persistant

Raymond DEBORDE

LES GARDES NATIONAUX DÉCORÉS DE LA LÉGION D'HONNEUR

La [base Léonore](#) permet de retrouver les personnes décorées de la Légion d'honneur. Cette décoration a été remise à beaucoup de soldats ayant participé à la guerre de 14-18 mais la guerre de 1870-71 a aussi sa liste d'hommes honorés pour leurs faits d'arme. Il est difficile de dire pour les militaires de carrière décorés après 1871 s'ils ont été décorés uniquement pour leur participation à cette guerre contre la Prusse car beaucoup se sont battus ailleurs, en Crimée, au Mexique, en Algérie... Je n'ai donc retenu que les membres de la garde nationale mobile au nombre de 11. Pour eux, pas d'ambiguïté : ce sont des jeunes gens pour beaucoup et surtout ils ont tous été décorés dans les trois années qui ont suivi le conflit. Ce sont tous des officiers, les militaires du rang ont été oubliés contrairement à 14-18. Leurs dossiers nous donnent des renseignements supplémentaires : lieux des combats, blessures éventuelles, internement en Suisse... À cette liste de gardes, j'ai ajouté Dominique Poinsignon, capitaine des francs-tireurs des Deux-Sèvres.

Airvault : [Marie Léon Gabriel MARTIN](#) né le 12/6/1849.

Sergent-major puis sous-lieutenant de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, blessé à Beaune-la-Rolande le 28/11/1870.

Chevalier le 1/2/1872 (ministère de la Guerre).

Vernoux-en-Gâtine : [Marie François Raoul LOUVEAU de la REGLE](#) né le 10/6/1846.

Lieutenant de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, armée des Vosges, de la Loire et de l'Est, interné en Suisse du 1/2/1871 au 14/3/1871.

Chevalier le 22/8/1871 (ministère de la Guerre).

Boismé : [Emile Alexandre Emmanuel GAUFFRETEAU](#) né le 21/7/1846.

Capitaine de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, interné en Suisse du 1/2/1871 au 14/3/1871.

Chevalier le 3/10/1871 (ministère de la Guerre).

Bressuire : [Abel Isaïe Emmanuel CHABAUTY](#) né le 2/8/1847.

Lieutenant de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, coup de feu à la jambe droite à la bataille de la Bourgonce le 6/10/1870.

Chevalier le 1/2/1872 (ministère de la Guerre).

Chanteloup : [Raoul Clément Xavier de la ROCHEBROCHARD](#) né le 16/10/1840.

Capitaine puis chef de bataillon au 34^e régiment de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, interné en Suisse du 1/2/1871 au 14/3/1871.

Chevalier le 5/6/1871 (ministère de la Guerre).

Courlay : [François Joseph BERTRAND](#) né le 18/3/1839.

Capitaine puis chef de bataillon de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, éclat d'obus à la tempe gauche le 6/10/1870 au combat de la Bourgonce, interné en Suisse du 1/2/1871 au 14/3/1871.

Chevalier le 22/8/1871 (ministère de la Guerre).

Melle : [Jean Pierre Léo BARBIER](#) né le 6/8/1847.

Lieutenant puis capitaine de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, blessé à La Bourgonce le 6/10/1870 (épaule, côté droit d'un coup de feu, convalescence d'un mois), a rejoint l'armée

quoique très souffrant encore de sa blessure, passé à l'armée de l'Est, a fait constamment preuve d'intelligence et d'abnégation... a fait preuve de beaucoup d'énergie pour évacuer les forts de la Pape et Verrières occupés par les nationaux de Lyon (les ouvriers de la Croix-Rousse) en révolte en novembre 1870, a fait partie du petit nombre d'officiers qui, répondant à l'appel de leur général de Busserolle, ont franchi avec lui les lignes prussiennes ne voulant point passer désarmés en Suisse, fin janvier 1871 (pour éviter l'internement en Suisse).
Chevalier le 22/5/1873 (ministère de la Guerre).

Niort : **Eugène Alexandre Albert MOREAU** né le 22/7/1848.

Soldat, puis lieutenant, puis capitaine de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, à l'armée des Vosges, perte du bras droit par suite d'un coup de feu reçu le 6/10/1870 à La Bourgonce.
Chevalier le 17/11/1870 (ministère de la Guerre).

Niort : **Jacques Marie Saint-Elme RAVAN** né le 21/7/1832.

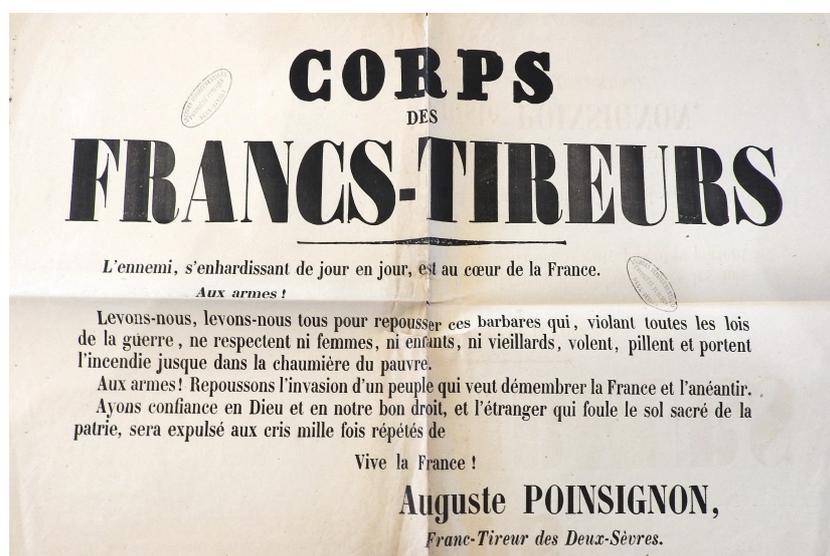
Capitaine de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, armée des Vosges de la Loire et de l'Est, interné en Suisse du 1/2/1871 au 14/3/1871.
Chevalier le 22/8/1871 (ministère de la Guerre).

Niort : **François Auguste ROUGET** né le 3/11/1830.

Capitaine du 34^e régiment provisoire de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, armée des Vosges, coup de feu à la jambe droite le 6/10/1870 à La Bourgonce, prisonnier de guerre du 6/10/1870 au 11/3/1871.
Chevalier le 5/6/1871 (ministère de la Guerre).

Niort : **Léon Henry ROUGET** né le 28/1/1832.

Chef de bataillon puis lieutenant-colonel du 34^e régiment de la garde nationale mobile des Deux-Sèvres, armée des Vosges, de la Loire et de l'Est, un cheval tué sous lui à Beaune-la-Rolande, interné en Suisse du 1/2/1871 au 14/3/1871.
Promu officier le 11/3/1871 (ministère de la Guerre).



Source AD79, R 162

Praillles : **Dominique Jean Théophile Auguste POINSIGNON** né le 6/8/1835.

Capitaine des francs-tireurs des Deux-Sèvres.
Chevalier le 28/2/1871 (ministère de la Guerre).

Raymond DEBORDE

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA GUERRE DE 1870 DE BÉCELEUF

Béceleuf est l'une des rares localités des Deux-Sèvres à avoir honoré les victimes de la guerre de 1870 de la commune en leur érigeant un monument. La décision est prise le 25 janvier 1902, soit plus de trente ans après la fin du conflit. On peut donc se demander ce qui a pu inciter les habitants de la commune à prendre une initiative aussi tardive.

Le contexte local

Dans les derniers jours du mois de janvier 1902, la population découvre placardé en plusieurs endroits un avis « Aux habitants de Béceleuf » ainsi rédigé :

« Pendant la funeste guerre de 1870-71, huit soldats de notre commune sont morts pour la patrie. Un Comité vient de se former sous la présidence de M. Désiré Frère, ancien combattant de 1870-71, dans le but d'ériger une plaque commémorative afin de perpétuer les noms de nos compatriotes.

Une souscription est ouverte à cet effet. Les personnes qui veulent prendre part à cette bonne œuvre sont priées d'adresser leur offrande à M. Delphin Jouselin, trésorier du Comité. Des listes de souscription seront du reste présentées à leur domicile ».

Parallèlement, le Comité, émanation de la société de secours mutuels, adresse une demande de participation au conseil municipal que préside alors Léonce Frère, le propriétaire du château de la Marzelle, demande qui reçoit un accueil favorable : une somme de 40 francs est votée par le conseil municipal dès le 9 février.

Que cette initiative soit prise à cette date n'est sans doute pas le fruit du hasard. En effet, depuis plusieurs années des rivalités tant politiques que religieuses enveniment la vie des Béceleusiens. Républicains radicaux et conservateurs emportent tour à tour la mairie, ce qui ne va pas sans susciter des querelles comme celle qui oppose en juillet 1897 le maire Léonce Frère, chef des réactionnaires à l'instituteur Breillat qui a proposé d'organiser le 14 juillet un banquet ouvert non seulement aux membres de la société de secours mutuels mais à tous ceux qui voudraient y participer, chacun apportant son repas, la société fournissant le pain et le vin. Colère du maire qui, de son côté, a l'intention d'organiser un banquet comme les années précédentes. Pour tenter d'apaiser les esprits, Breillat accepte de limiter la participation à son repas aux seuls membres de la société. C'est sans compter avec les jeunes qui parcourent les rues du bourg avec le drapeau de leur classe en chantant la Marseillaise et qui se heurtent aux partisans du maire furieux du peu de succès de son banquet ; dans l'échauffourée, la hampe d'un drapeau est brisée. L'ancien adjoint, Jouselin, écrit au préfet pour lui demander de faire respecter le drapeau de la république et de faire réparer celui de la classe 1893.

Cet incident réveille les oppositions religieuses. Le curé de la paroisse, l'abbé Tartaud, ne fait pas mystère de son attachement à la monarchie qui l'a poussé à inciter les fidèles à voter pour le candidat de son choix lors des élections législatives de 1885. Sanctionné par une privation momentanée de son traitement, il a mis une sourdine à ses propos mais les électeurs laïques ne lui pardonnent pas son attitude antirépublicaine.

Plus modéré que l'instituteur mais ferme républicain, Léonce Frère voit peut-être dans la commémoration d'un moment tragique de l'histoire un moyen de réconcilier des habitants qui, quelles que soient leurs opinions politiques et religieuses, ont en commun un patriotisme sans faille. Ceux qui sont tombés en 1870-1871 ont laissé des familles pareillement éprouvées.

Le monument

Les sommes recueillies permettent d'élever sur la place un monument en calcaire, un obélisque reposant sur un socle quadrangulaire de facture très sobre. Cette sobriété est peut-être le résultat d'un choix mais c'est peut-être aussi celui du montant des fonds réunis. On ignore combien de Béceleusiens ont apporté leur obole même si l'on peut penser que la plupart ont tenu à participer.

Sur l'une des faces du monument est apposée la plaque comportant l'épigraphe : « *Béceleuf à ses enfants morts pour la patrie 1870-1871* » et, au-dessous, les noms des sept soldats décédés : BRAU, BESSAC, BOURDEAU, BARON, DEFAYE, DELAUNAY, PEROTEAU.

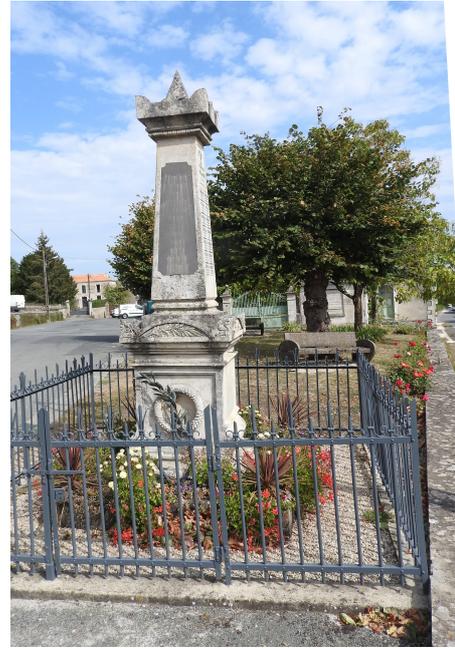
On remarquera que le Comité avait évoqué le nombre de huit morts mais que sept noms seulement figurent sur le monument. Le huitième est sans doute celui de François COIRIER, caporal au 74^e régiment de ligne mort à Versailles le 2 janvier 1872 des suites d'une fièvre typhoïde qu'on n'a pu considérer comme consécutive aux combats.

Si, pour cinq combattants, on a des informations précises, pour deux on ne peut que faire des suppositions : BRAU est peut-être Jean-Pierre BRAUD né à Béceleuf le 29 août 1848, incorporé en 1870 au 94^e régiment d'infanterie, et Jean BESSAC né à Béceleuf le 21 septembre 1841 mais qui tire au sort dans le canton de Champdeniers vingt ans plus tard.

Quant aux cinq autres soldats, il s'agit de Jean BARON, mobile au 1^{er} bataillon des Deux-Sèvres, tombé à la bataille de la Burgonce ; d'Hippolyte BOURDEAU, du 2^e régiment de tirailleurs, mort à Magdebourg le 16 février 1871 ; Jacques DEFAYE, du 2^e régiment d'infanterie de marine, tué à Bazeilles le 31 août 1870 ; de François DELAUNAY, mobile décédé à Marseille le 19 février 1871 ; de François PEROTEAU, du 94^{ème} régiment de ligne, mort à Metz le 5 novembre 1870.

L'inauguration

Elle a lieu le 31 mars 1902, le lundi de Pâques. La date n'a sans doute pas été choisie au hasard : on a évité le jour de Pâques, fête religieuse par excellence comme on a écarté tout jour ouvrable qui aurait privé la cérémonie d'une assistance nombreuse.



Le Mémorial des Deux-Sèvres le 18 mars publie le programme de la fête et en donne un compte-rendu le 5 avril en ces termes :

« Un monument vient d'être élevé à BÉCELEUF à la mémoire des soldats originaires de la commune morts pour la Patrie pendant la funeste guerre de 1870. L'inauguration de ce monument a donné lieu, le lundi de Pâques, à une fête patriotique des mieux réussies. Ce succès a été dû au zèle et à la bonne entente des organisateurs de la fête, à la bonne volonté de tous et aussi au gai soleil du printemps qui a bien voulu se montrer après plusieurs jours de pluie et de brouillard.

Un important cortège s'est formé à une heure précise chez M. Léonce FRÈRE, maire, qui a offert gracieusement sa cour pour être le point de départ du défilé. Les anciens combattants de 1870 ayant pour président M. Désiré FRERE, la municipalité, les diverses sociétés de BÉCELEUF : Compagnie de sapeurs-pompiers, Société de secours mutuels, Société de tir, enfants des écoles, et les nombreux invités des communes voisines se sont groupés dans un ordre parfait autour des pelouses de La Marzelle, sous la présidence de M. DISLEAU, député de la 1^{ère} circonscription de NIORT.

La fanfare d'Ardin, qui avait bien voulu prêter son concours à cette fête patriotique, a ouvert la marche par un pas redoublé vif et entraînant.

Au pied du monument, M. Hippolyte RENAUDET, l'initiateur de cette belle fête, après avoir rappelé en quelques mots les efforts faits pour mener à bien l'œuvre entreprise et remercié les nombreux souscripteurs qui ont contribué à l'érection du monument, a lu d'une voix émue les noms des enfants de BÉCELEUF morts pour la Patrie en 1870, noms qui y sont inscrits en lettres d'or. Il a fait alors la remise du monument à M. le maire de BÉCELEUF qui lui a répondu par quelques paroles émuës.

L'instituteur, au nom de la Société de tir et des enfants des écoles, a ensuite prononcé une allocution patriotique.

Après lui, un poète émérite, M. CACOUAULT, a débité avec une chaleur communicative et un enthousiasme patriotique indescriptible une pièce de sa composition d'une belle envolée poétique.

Enfin, M. DISLEAU, d'une voix chaude et vibrante, a prononcé un discours patriotique très goûté et très applaudi.

Les accents de la Marseillaise sont venus alterner avec ces divers discours et la foule enthousiasmée s'est rendue dans la cour de l'école pour entendre deux conférences : l'une sur la mutualité faite par M. Alphonse MICHAUD, professeur au lycée de Versailles et fils du regretté fondateur de la Société de secours mutuels de BÉCELEUF, l'autre par M. DISLEAU, sur la guerre de 1870, conférence très documentée qui a eu le don de remuer les fibres patriotiques de la foule et notamment des anciens combattants.

Des jeux variés, courses, mât de cocagne, sont venus divertir la jeunesse de BÉCELEUF et des environs.

Enfin, un banquet de 150 couverts où n'a cessé de régner la plus cordiale gaieté, a été suivi d'une retraite aux flambeaux fort bien réussie et un bal public des plus animés ».

Ainsi s'achève une entreprise destinée à réconcilier la population de la commune dans un même élan patriotique. Reste à se demander pourquoi aussi peu de localités deux-sévriennes ont rendu un tel hommage à leurs enfants victimes de la guerre de 1870.

(Sources : Archives départementales des Deux-Sèvres : R165 et 2 O 326.

Registres matricules.

Registres de l'état civil de Béceleuf.

Le Mémorial des Deux-Sèvres, La Revue de l'Ouest.

Michel MONToux

JEAN RICHARD, UN MOBILE DEVENU CENTENAIRE

Jean Richard est l'oncle de mon grand-père maternel. Il est le seul centenaire que je connaisse dans mon arbre et cette longévité en a fait un personnage important de l'histoire familiale. **Pourtant, je sais peu de choses sur le début de sa vie.** Il naît le 22 janvier 1849 à Ardin. Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III, est alors au pouvoir en France. Son père Pierre Richard est cultivateur et sa mère Madeleine Prunier travaille avec lui à la ferme. Il est le 3^e d'une fratrie de 9 enfants, dont 6 atteindront l'âge adulte. Il est aussi le premier garçon et, à l'instar de son père, il devient cultivateur.

Fin 1869, comme tous les jeunes gens de l'époque à 20 ans révolus, Jean participe à la conscription et se fait recenser en mairie. Les conscrits de la classe 1869, accompagnés des maires des communes, sont ensuite rassemblés à Coulonges-sur-l'Autize, chef-lieu du canton pour participer au tirage au sort. Le registre qui contient la liste de ce tirage au sort m'apprend qu'il est bon pour le service ([Liste cantonale de tirage au sort des conscrits - AD79, vue 296/564](#)), **il doit donc partir pour un service militaire de 6 ans.**

Mais, le 19 juillet 1870, la guerre éclate. Napoléon III se lance dans ce conflit alors que le pays est mal préparé et isolé. À cette date, Jean était-il sur le départ après le tirage au sort ou essayait-il de se faire remplacer par un conscrit ayant eu plus de chance que lui ? La question mérite d'être posée. Cependant, les remplacements après tirage au sort faisaient l'objet d'un contrat, moyennant finances, et devant notaire. Or, je n'ai rien trouvé de tel le concernant. De plus, il appartient à une famille de petits paysans et n'est pas le seul garçon de la famille. Je ne pense pas qu'il y ait eu remplacement. **J'en conclus qu'il était sans doute proche du départ au moment où la guerre franco-prussienne éclate,** ce qui explique pourquoi je le retrouve dans le registre des gardes mobiles (<https://archives-deux-sevres-vienne.fr/ark:/58825/vtab122a5ad54d2a7a5/daogrp/0/261>).



Mobile © Gallica

Selon ce registre, Jean est versé dans l'infanterie (34^e RI, 3^e bataillon, 3^e compagnie, matricule 1474). Sa fiche matricule m'apprend qu'il mesure 1 m 62 et qu'il sait lire et écrire. Ses yeux sont gris, ses cheveux châtain et il porte une cicatrice à la joue gauche. Jean part donc à la guerre. Je ne connais pas le détail de son parcours et ne sais pas s'il a été blessé.

Cependant, s'il est resté avec les mobiles des Deux-Sèvres, tous ont été regroupés dans le même régiment et ont suivi à peu près le même itinéraire.

Tunique.
Pantalon.
Képi.
Cravate.
Ceinturon.
Plaque de ceinturon.
Porte-baïonnette (pour l'infanterie)
Fourreau de baïonnette (pour l'infanterie).
Bretelle de fusil.
Porte-sabre (pour l'artillerie).
Étui-musette.
Paires de souliers.
Paire de guêtres en cuir.
Chemises.
Havre-sac avec courroies.

Équipement. Registre des gardes mobiles nés en 1849 - AD79

Les gardes du canton de Coulonges rejoignent le bataillon de Niort le 16 août. Après environ un mois de préparation militaire très sommaire, **le 25 septembre, le 34^e RI quitte Niort en train vers la zone des combats.** Il va participer à la bataille de La Bourgonce le 6 octobre, puis à celle de Beaune-la-Rolande le 28 novembre. Le 9 janvier, la majorité des hommes du 34^e RI sont en réserve de la bataille de Villersexel. Finalement, **l'armistice est signé le 28 janvier 1871, le régiment est dissout et les soldats sont désarmés.** Début février, après une marche forcée à pied et dans la neige, de nombreux mobiles entrent en Suisse où ils sont pris en charge et bien accueillis. Ceux-là reviendront à Niort en train le 21 mars 1871. **Ce parcours est celui de la grande majorité des mobiles du département, mais peut-être pas celui de Jean...**

En effet, selon d'autres sources¹, Jean a été versé au 67^e RI pour une période d'exercices puis affecté à partir du 16 août 1870 au 14^e régiment de marche, renommé bientôt 114^e RI. C'est un parcours vraiment atypique pour un mobile deux-sévrien, même si ce régiment compte 4 bataillons de mobiles de la Vendée. C'est donc un tout autre itinéraire qui l'attend. Le 114^e RI est placé sous les ordres du lieutenant-colonel Vanche. Il rejoint l'armée de Mac-Mahon sur le front de l'Est et se heurte violemment aux armées prussiennes. Le 1^{er} septembre 1870, il est devant Charleville-Mézières avant de se replier vers Paris après la capitulation de Sedan. Il s'installe alors au sud de Paris, sur une ligne Vanves-Montrouge. Pendant ce temps, dans la capitale, l'opposition menée par Léon Gambetta, met en place un gouvernement provisoire dit de *Défense nationale*. La République est proclamée le 4 septembre. Le 19 septembre, commence alors le long siège de Paris. Le 114^e RI va participer à la défense de la ville encerclée par les troupes allemandes. Il effectue une reconnaissance offensive sur Châtillon le 13 octobre. Il prend part à la bataille de Champigny (30 novembre-2 décembre) où l'on se bat au corps à corps.



Le four à chaux (détail). Fragment de la bataille de Champigny, Alphonse de Neuville © Wikipédia

Le 5 décembre, le 114^e RI est informé qu'il passe sous les ordres du général Faron. Le 21 décembre, le régiment est engagé à la bataille du Bourget, avant d'occuper Bobigny en janvier 1871 et d'être cantonné en baraquement sur le boulevard Rochechouart. Le 27 janvier, le lieutenant-colonel Boulanger est promu colonel et devient chef de corps du 114^e. **Le lendemain, 28 janvier, l'armistice est signé. La bataille de Paris prend fin.**

Après l'armistice, le 114^e demeure dans la capitale et va participer à la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871 qui écrase la Commune de Paris. Je ne sais pas si Jean est encore sous les drapeaux à cette date, j'espère qu'il n'a pas servi pendant la répression de la Commune. En tout cas, je suis sûre qu'il est de retour dans son village le 16 octobre 1871 puisqu'il est témoin au mariage d'une de ses sœurs. **Il a eu la chance de survivre quand de nombreux jeunes hommes dont 1 700 Deux-Sévriens ont perdu la vie dans ce conflit.**

Jean retrouve finalement son village, ses parents et son métier de paysan. La famille part s'installer à Épannes, un hameau de Faye-sur-Ardin. **Bientôt, Jean rencontre Marie Barbot, une jeune fille du voisinage. Elle a 25 ans et lui en a 30 quand ils se marient en 1879.** Loin d'ici, à Paris, Mac Mahon a démissionné et laissé la présidence de la III^e République à Jules Grévy. Après le mariage, notre couple s'installe dans le bourg de Faye-sur-Ardin où Jean est toujours agriculteur. **Hélas ! ils n'auront pas d'enfants, ce sera le grand drame de leur vie. Leurs neveux permettront de combler ce vide affectif, notamment mon grand-père Calixte.** Il faut dire que l'oncle et le neveu sont très liés. Calixte n'avait pas 5 ans quand il a perdu sa mère. **Jean Richard et sa femme Marie Barbot vont s'occuper du petit**

orphelin. Ils vivent tous dans le village de Faye-sur-Ardin. Le petit garçon est très souvent chez eux. Quand son père se remarie 3 ans plus tard, sa nouvelle épouse prend soin du petit Calixte sans lui offrir autant d'affection qu'une mère. Son oncle et sa tante, Jean Richard et Marie Barbot, restent importants pour lui. En grandissant, il reste attaché au couple vieillissant.

C'est avec inquiétude que Jean Richard voit partir son neveu à la guerre 14-18. Calixte sera blessé lors du conflit, mais heureusement il retrouvera les siens en août 1919. La paix revenue, **Calixte se marie en 1922 avec Céline Bouet.** Bientôt arrive un bébé, prénommé Jean comme son grand-oncle ! Quelques années plus tard, en 1930, une petite fille voit le jour, c'est Janine, ma mère. **Les deux enfants font la joie de Jean Richard et de sa femme. Malheureusement, l'année suivante, Marie Barbot s'éteint à 77 ans.** Jean a alors 81 ans. Il habite toujours dans sa maison. Il s'occupe de son ménage, fait la cuisine et entretient son grand jardin et ses arbres fruitiers. **Il accueille souvent sa petite-nièce Janine qui vient d'entrer à l'école primaire.** L'école est juste à côté de sa maison, il a proposé que la petite vienne déjeuner avec lui à midi. Ma mère se souvient très bien de ces repas avec un grand-oncle très gentil. Mais comme tous les enfants, elle avait surtout envie de retourner au plus vite à l'école pour rejoindre ses copines... **Puis, sans doute au début de la guerre, vers 1940, alors qu'il a déjà 90 ans, il doit quitter son domicile pour aller vivre chez son neveu Calixte.** Il s'y occupe encore un peu, se promène aux alentours et bien sûr entretient tant qu'il le peut le jardin familial.

Les anecdotes que je connais sur Jean Richard, « le centenaire » comme on l'appelait, datent de la fin de sa vie. **C'est grâce aux récits de ma mère que je peux en parler. Et aussi grâce à cette photo qu'elle commentait quand nous regardions les images de son enfance.**



22 janvier 1949 centenaire de Jean Richard (archives familiales)

Sur ce cliché, réalisé le jour de ses 100 ans, on aperçoit le vieil homme, une cigarette au coin de la bouche, impassible, presque absent, assis dans son fauteuil, des bouquets dans les bras. Il semble détaché, peu concerné par l'événement, encombré par les fleurs. Ce sont ses neveux, ses nièces et ses amis qui l'entourent. Parmi eux, je reconnais mon grand-père Calixte, à droite derrière lui. Tout le monde a souhaité fêter l'événement, Calixte et sa famille bien sûr, car si Jean n'a pas d'enfant, il ne compte pas moins de 8 neveux, 8 nièces et 75 petits et arrière-petits-neveux.

En consultant le *Courrier de l'Ouest*, j'ai pu retrouver quelques articles. Les journaux se sont intéressés à lui. À cette date, ils ne sont plus que deux mobiles de 1870 encore en vie dans les Deux-

Sèvres, Jean Richard et Jean David de Pamproux qui, lui, a fêté ses 100 ans le 18 janvier 1949.

Le grand jour arrive. **Ce 22 janvier, la commune est en ébullition. Le matin, une messe est célébrée dans l'église** de Faye-sur-Ardin, plusieurs prêtres officient et l'église s'emplit de musiques et de chants. **Jean est entouré de toute sa famille. Les neveux et nièces sont venus nombreux.** Narcisse, le fils de son frère, le seul à porter le nom de Richard, a fait le déplacement depuis Niort avec son épouse. Léon Barbot, un autre neveu du côté de Marie Barbot, est là aussi, il vient de Coulonges où il vit avec sa femme. On l'aperçoit d'ailleurs sur la photo de groupe (en haut à gauche), il a sorti son haut-de-forme pour l'occasion. Désiré Eugène Russeil, autre neveu, ancien gendarme, est même interviewé par la presse. Il se dit très fier d'être présent pour accompagner son *"oncle en ligne directe"*. **Puis, tout le monde se retrouve autour d'un déjeuner, dans la salle communale.** Ma mère fait partie des cuisinières, elle a 17 ans et elle est heureuse de préparer le repas pour ce grand-oncle qu'elle aime beaucoup. **Après le banquet, on fait faire le tour du village en musique à l'impétrant, en le transportant dans son fauteuil ! Tout cela dans une atmosphère joyeuse de kermesse. Puis, vers 15 h, place à la réception officielle ! La commune a délégué une partie de son conseil municipal,** conduit par M. Bouniot son maire. Les édiles de Villiers-en-Plaine, Béceleuf et Saint-Pompain assistent aussi à l'événement. **On note la présence de M. Bèche, député, du docteur Auchier conseiller général** et bien sûr du président des anciens combattants, son neveu et mon grand-père, Calixte Garnier. Sans oublier les diverses sociétés locales, sapeurs-pompiers, musique, anciens prisonniers et société d'éducation populaire. Le maire fait un discours. Des enfants lisent des compliments. **Émile Bèche remet la rosette de chevalier du Mérite agricole.** Enfin, la fanfare joue la Marseillaise. La famille remercie le maire et les personnalités présentes et tout le monde se retrouve autour d'un vin d'honneur. Pour terminer cette journée, un cortège se rend au monument aux morts pour déposer une gerbe et observer une minute de silence.

Un long samedi pour Jean Richard ! Il en sort bien fatigué. Le médecin venu quelques jours plus tôt avait dit que le vieil homme faiblissait, qu'il fallait le surveiller. **Après cette journée épuisante, il se referme sur lui-même. Une dizaine de jours plus tard, le 2 février 1949, il s'éteint doucement auprès des siens.** Au cours de sa longue vie, le monde a changé. Jean a connu un Empire, trois Républiques et trois guerres. Il a traversé le siècle dans son petit village du Poitou, ne le quittant qu'une seule fois à 20 ans pour aller faire la guerre. **À la fin de ses jours, il préférerait sans doute se souvenir de ses champs, de son potager et des moments passés auprès de sa femme, de son neveu et bien sûr de sa petite-nièce.**

Sources :

Michel Montoux. Les Coulongeois et la guerre de 1870-1871. Revue Orcanye N°26
Les carnets de Victor Germain, un mobile de 1870.
Exposition du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres
Le Courrier de l'Ouest du 13 janvier 1949, 14 janvier 1949, 24 janvier 1949 et 3 février 1949
[Historique du 114e RI sur Gallica](#) et sur [Wikipédia](#).



Le Courrier de l'Ouest du 3-2-1949

Sylvie DEBORDE

Article publié sur le blog [L'arbre de nos ancêtres](#)

¹ Le Courrier de l'Ouest de 1949 rapporte les souvenirs de Jean Richard. Il semble bien que cette hypothèse soit fiable puisque 2 articles différents du quotidien rappellent le régiment de rattachement du centenaire pendant la guerre de 1870.

UN MONUMENT PRÉMONITOIRE

En ce dimanche 25 février 1912, [Félix Garnaud](#), le maire de La Foye Monjault, réunit son conseil de bon matin. Il est 9 h. Qu'il y a-t-il de si urgent ?



Depuis plusieurs mois, dans le village, circule une pétition pour la construction d'un monument dédié aux enfants de la commune morts pour la patrie. Un comité pour l'édification de ce monument a été créé l'année précédente, en avril, et son président, le docteur [Martin](#), personnage important du village, envoie un courrier au maire pour demander une subvention et aussi l'attribution d'un emplacement.

Nous sommes en pleine période électorale, l'élection du nouveau maire doit avoir lieu dans quelques mois et les tensions s'exacerbent. Ce monument fait beaucoup parler. Plusieurs tendances s'affrontent, en particulier celle d'[Arthur Birard](#), lieutenant des Sapeurs-Pompiers et négociant en vins. Ce dernier s'est porté candidat face au maire sortant et il s'oppose à l'érection du monument.

La discussion au conseil est très animée. Il y a là les deux frères Alix et Pierre Barbaud, Charles Sauvaget, Migaud, Geoffroy, Jacques Delage, Jules Nourisson, pour la plupart fermiers au village, et aussi Arthur Birard et Gustave Martin. Le maire faisant partie du comité de soutien, essaie de convaincre, mais au vu des oppositions farouches, met la délibération au vote. Le « oui » l'emporte de justesse mais les quatre conseillers qui ont voté contre demandent à ce qu'une protestation solennelle soit inscrite à l'ordre du jour. Une subvention de 60 francs est accordée et l'emplacement sera au bord de la place centrale, juste en face des halles. Une approbation sera obtenue de la préfecture.

Des dons avaient été demandés aux habitants du village afin de compléter le financement des travaux. Dès la décision prise, le comité envoie une lettre pour offrir le monument à la commune, ce qui sera accepté lors de la délibération de début mars. Puis la construction de l'édifice démarre sous la conduite d'[Albert Dorey](#), entrepreneur de maçonnerie au village.



Lors de l'inauguration du 21 avril 1912, le docteur Martin prononcera un discours très emphatique tel qu'on les faisait à l'époque. Une copie sera imprimée et distribuée aux habitants.

En juin ont lieu les élections du nouveau maire, et c'est Arthur Birard qui l'emporte. Le monument est à présent édifié et il est difficile pour lui de revenir en arrière. Mais à chaque occasion, il en profite pour manifester sa mauvaise humeur.

Des haies d'arbustes ont été plantées et des grilles ont été édifiées tout autour du monument pour le protéger des chiens errants, avec un portillon dont la clé se trouve en mairie. Plusieurs habitants, en particulier ceux qui ont perdu un proche, ont depuis pris l'habitude d'y déposer des fleurs. Pour cela, ils amènent des escabeaux afin d'escalader les grilles. Des plaintes sont émises. Lors du conseil du 10 août, le nouveau conseil décide de faire enlever les grilles mais demande au préalable l'autorisation en préfecture, qui renvoie la responsabilité vers le conseil municipal. Le docteur Martin écrit alors au préfet pour protester contre cette décision et demande l'arrêt des travaux imminents. Il menace d'envoyer une pétition à la présidence de la République. Malgré cela

la municipalité fera enlever la grille.

Deux ans plus tard, prétextant que certains coupaient des lauriers de la haie sans en obtenir la permission au préalable, Arthur Birard fait approuver par le conseil le transfert du monument au cimetière. Un courrier est envoyé fin juillet 1914 au préfet mais celui-ci refuse d'en assurer le financement.

Quelques jours plus tard, le 3 août 1914, ce sera la déclaration de guerre avec l'Allemagne, et la liste des enfants du village morts pour la France s'allongera de 34 noms. Une nouvelle plaque sera posée en 1919. Ce monument, édifié en 1912, était hélas prémonitoire !

Le traumatisme des habitants sera profond et il ne sera plus question de transférer le monument. Arthur Birard n'en parlera plus jusqu'à la fin de son mandat.

Jean-Jacques MERLET



*Cet article est paru préalablement sur le site [La Foye-Monjault à travers les siècles](#), accompagné de nombreux documents ainsi que dans la revue *Le Picton*. Merci à MM. Merlet et Lemoine de nous avoir autorisés à le publier.*



LE MONUMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE À SAINT-MAIXENT

Cet ensemble est érigé au bas des allées hautes et représente l'hommage de la ville aux membres de la Défense nationale de 1870-1871 et particulièrement à Gambetta. Il se compose d'une pièce importante, sur lequel est posé le buste de Gambetta. Pour compléter cet ensemble, 4 bustes sont placés plus en avant. Ils mesurent chacun 2 mètres de hauteur.

Les 4 bustes ont été donnés à la ville par l'Etat, grâce à l'intervention d'Antonin Proust en 1897 pour la somme de 25 000 francs dont 5 000 à la charge de la ville. En 1902, le buste de Gambetta vint compléter la collection. Ces bustes sont ceux de brillants officiers qui se sont illustrés pendant le conflit franco-allemand. Les socles sont en pierre de Chauvigny, le reste en pierre de Lavoux (86).

Le monument principal

Ce monument est l'œuvre de MM. Barbaud et Bauhain, architectes, Bourdais, inspecteur et Gourbault entrepreneur. Tout ce monument est l'œuvre de J. Rispal de Bordeaux. Une colonne pyramidale de 9 mètres de hauteur, placée au centre d'un exèdre (banc de pierre semi-circulaire) de 10 mètres de diamètre, accosté de deux parties droites de 4 mètres. Cette colonne porte sur sa face principale le buste de Gambetta, placé au-dessus d'un médaillon portant la dédicace : *A la Défense Nationale 1870-1871*. Sur chaque face de la pyramide un faisceau de licteurs surmonté du bonnet phrygien. Au sommet, trois cartouches portant les mots : *Liberté, Egalité, Fraternité*. Sur la face arrière les armes de la ville. Enfin, couronnant le monument, le coq gaulois « dressé » sur une sphère. La sculpture du buste de Gambetta est l'œuvre de Georges Loiseau-Bailly. En 1902, la dépense pour la ville a été de 39 780,85 francs. Jules Hay était maire de la ville.

Léon GAMBETTA

Né à Cahors le 2 avril 1838, mort à Sèvres le 31 décembre 1882. Homme politique, avocat, il se fait remarquer par ses réquisitoires contre le régime impérial. Élu député en 1869, il siège au corps législatif avec la minorité républicaine. Il participe à la journée révolutionnaire du 4 septembre 1870 au cours de laquelle est proclamée la Troisième République. Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de la Défense nationale à la proclamation de la République le 4 septembre 1870 après la chute du Second Empire.

Sculpteur : Georges Loiseau-Bailly (1858-1913), demeurant à Paris.

Antoine, Alfred, Eugène CHANZY

Né à Nouart (Ardennes) 1823, mort à Châlons-sur-Marne 1883. Général et homme politique. Après avoir fait Saint-Cyr, il sert parmi les zouaves en Algérie, participe aux campagnes d'Italie (1859) et de Syrie (1860-1861), général en 1868. Le gouvernement de la Défense nationale le met à la tête de l'armée de la Loire et il tient tête aux Allemands à Vendôme et Montoire. Aux lendemains de la guerre de 1870, il entame une carrière politique : député des Ardennes en 1871, gouverneur d'Algérie 1873, ambassadeur en Russie.

Sculpteur : Emile Hugolin (1848-1923) demeurant à Paris.



GAMBETTA

Louis, Léon, César FAIDHERBE

Né à Lille le 3 juin 1828, mort à Paris le 28 septembre 1889. Il entre à l'École polytechnique en 1838, sort dans le Génie. Général et colonisateur français. Il commence sa carrière en Algérie (1842-1847 et 1849-1852), puis la Guadeloupe (1848-1849). Il est envoyé ensuite au Sénégal en 1852. Il y est gouverneur de 1845 à 1865, organisant l'administration du pays. Après avoir commandé les armées du Nord lors de la guerre de 1870, il participe à une mission scientifique en Haute-Égypte en 1879. Il est élu député en 1871. En 1880, le gouvernement lui confie la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur qu'il conserve jusqu'à sa mort.

Sculpteur : Jules, Constant Destreez (1831-1894) demeurant 3, rue de Vaugirard à Paris.



CHANZY



FAIDHERBE



GOUGEARD



JAUREGIBERRY

Jean Bernard JAUREGIBERRY

Né à Bayonne le 26 août 1815, mort à Paris le 21 octobre 1887. Officier de marine et homme politique français. Il fut nommé gouverneur du Sénégal et contre-amiral en 1869. Membre du gouvernement de la Défense Nationale en 1870. Député en 1872, préfet maritime de Toulon, puis sénateur inamovible en 1879, il fut deux fois ministre de la Marine de la Troisième République 1879-1881 puis 1882-1883. A la délégation de Tours en 1870, il commande dans l'armée de la Loire sous les ordres de Chanzy. Les cinéphiles se souviendront que dans le film de Pierre Schoendorfer, *Le crabe tambour*, le navire ravitaillant les bateaux de pêche s'appelait *le Jauréguibéry*.

Sculpteur : François, Laurent Rolar, (1842-1912) demeurant à Paris.

Auguste GOUGEARD

Né le 15 novembre 1827 et mort à Paris le 10 mars 1886. Conseiller d'État, officier supérieur de marine et homme politique français. Il combat en Crimée. Il est nommé à l'armée de la Loire sous les ordres de Chanzy, il combat au Mans. Capitaine de vaisseau en 1873, conseiller d'État en 1879, il fut ministre de la Marine du 14 novembre 1881 au 29 janvier 1882, dans le gouvernement Gambetta de 1881-1882. Il était Commandeur de la Légion d'honneur.

Sculpteur : Léopold, Pierre, Antoine Savine (1861-1934) demeurant à Paris.

Le gouvernement de la Défense nationale

Ce gouvernement est formé à Paris durant la guerre franco-allemande, le 4 septembre 1870 après la capture de Napoléon III à la bataille de Sedan et la proclamation de la République à l'Hôtel de ville.

Le général Louis Jules Trochu en assume la présidence. Le gouvernement est composé de députés républicains de Paris avec entre autres Léon Gambetta, ministre de l'Intérieur, Jules Favre, ministre des Affaires étrangères et Jules Ferry comme secrétaire du gouvernement.

Après la défaite de l'Autriche face à la puissante Allemagne, à Sadowa en 1866, les Allemands, avec le ministre prussien Bismarck, désiraient unir les autres pays de l'Allemagne pour ne former qu'un seul état. La France craignait cette unification qui aurait mis à nos frontières un puissant pays.

Le conflit éclata à la suite d'un incident diplomatique : l'affaire de la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne. Napoléon III se jugeant offensé par une dépêche expédiée par Bismarck, déclara imprudemment la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870, soutenue par les autres états d'Allemagne. La France n'était pas prête. Les Allemands étaient beaucoup plus nombreux, leurs généraux étaient excellents, ceux des français médiocres.

Très vite, les défaites se succèdent. L'Alsace fut perdue à la suite de la bataille livrée par Mac-Mahon. En Lorraine, Bazaine se laissa bloquer dans Metz, il dut bientôt capituler.

Napoléon III et Mac-Mahon marchèrent sur Metz pour essayer de débloquer la situation. En fait, ils furent cernés par les Allemands. Pour faire cesser la tuerie de nos soldats, Napoléon III se rendit avec son armée le 2 septembre 1870 entraînant la chute du régime impérial. Dès que les Parisiens apprirent la nouvelle du désastre de Sedan, ils chassèrent la famille de Napoléon III, et la République fut proclamée. Bientôt, les Allemands arrivèrent devant Paris. La France n'avait plus d'armée régulière, mais qu'importe, elle décida de poursuivre la guerre. Paris fut assiégé, Gambetta s'échappa de la capitale en ballon et alla organiser en province plusieurs armées de volontaires : les armées du Nord, de l'Est et de la Loire. C'était des jeunes gens inexpérimentés mais pleins de courage. Ils étaient commandés par de jeunes généraux, vaillants et habiles, comme Faidherbe et Chanzy. Mais que pouvaient-ils faire face à une puissante Allemagne ? Les armées de province n'arrivèrent pas à débloquer Paris, qui était placée sous la double menace de la famine et de la révolution (l'insurrection de la Commune éclata en mars 1871). Cependant, la France résista jusqu'au bout : elle était amoindrie mais pas déshonorée. La France demanda la paix par le traité de Francfort du 10 mai 1871, nous perdions l'Alsace et la Lorraine et nous devions payer aux Allemands la somme de 5 milliards de franc-or. La France gardait le territoire de Belfort vaillamment défendu par Denfert-Rochereau.

Bibliographie

- Archives municipales : registres de délibérations et documents d'archives.
- Documents de la Société historique : coupures de presse, bulletins retraçant les anciennes communications, documents divers.
- Belfort et son territoire 20 siècles et jours d'histoire / André Monnier ; H.P.C. Belfort, 1971.

Henriette GIRAUD

Présidente de la Société historique et archéologique du Val de Sèvre

LA GUERRE DE 1870-71 EN CHANSONS



À PROPOS D'UNE COMPLAINTE DE SOLDAT

Dans un ouvrage consacré à la guerre de 1870 intitulé : « *Campagne de France 1870-71. Relation d'un officier du 34^e régiment de mobiles (Deux-Sèvres)* » publié à Niort chez Clouzot en 1871 figure cette chanson composée par N..., garde à la 3^e compagnie du 3^e bataillon, cultivateur près de Coulonges sur l'Autize.

La garde nationale mobile, créée en 1868, et organisée sur le plan départemental, sert d'auxiliaire à l'armée active. Elle est mobilisée à partir du 17 juillet 1870 et les cinq bataillons constitués en Deux-Sèvres quittent le département entre la fin septembre et la fin novembre. Le 3^e bataillon regroupant les hommes de l'arrondissement de Niort a pour chef Louis-Jules de Cugnac. Le mercredi 14 septembre, alors que de Cugnac a été remplacé par Godefroy de Méniglaize, il est passé en revue sur la place de la Brèche. Les mobiles, qu'on surnomme les moblots, portent l'uniforme composé d'une vareuse de molleton gros bleu et d'un pantalon de serge avec bande amarante ; ils sont pourvus d'une cartouchière et d'un fusil à tabatière. Les trois premiers bataillons intégrés au 34^e régiment d'infanterie quittent Niort le 23 en train pour gagner Tours, Vierzon, puis l'Est. Un ancien préfet des Vosges écrira quelques mois plus tard : « *Les mobiles des Deux-Sèvres ont, dans le peu de jours qu'ils ont passés dans les Vosges, donné en toute occasion de la discipline et de la bravoure ; au combat de la Burgonce, notamment, ils se sont distingués entre tous par leur fermeté et leur courage* ».

Parmi les cadres du 3^e bataillon figure le lieutenant de la 3^e compagnie Alcide Tonnet d'Ardin. Est-ce lui qui a composé cette complainte en masquant son patronyme ou est-ce un de ses hommes ? Par exemple ce N... est-il Jean-Pierre Nigot, fils d'un cultivateur né à Coulonges le 23 mai 1846 et marié à Béceleuf où il est devenu maçon à la Règle le 12 octobre 1868 avec la fille du charpentier de Fougères Michaud ? Possible mais peu probable vu la qualité de sa signature qui dénote une maîtrise assez médiocre de l'écriture. Et on peut supposer sans beaucoup de risques de se tromper que ce Jean-Pierre Nigot utilisait plus volontiers le patois que le français, ce qui n'était pas le cas d'Alcide Tonnet, le châtelain de Bois-Rateau pourvu d'une solide instruction. Or, il y a peu de mobiles du canton de Coulonges dont le nom commence par un N. Le mystère de l'identité de l'auteur risque fort de ne jamais être percé.

On remarquera en lisant cette complainte dont nous ignorons sur quel air local elle était chantée qu'elle reprend des thèmes fréquemment développés dans les chansons traditionnelles de soldats. Qu'on pense au « *Soldat mécontent* » naguère chanté par Yves Montand ou à certaines chansons de la Grande Guerre. Mais s'exprime aussi, dans le dernier couplet le courageux patriotisme salué par le préfet des Vosges. On sait qu'il ne suffira pas à vaincre l'armée prussienne.

Michel Montoux

(Publié dans Orcanye n°26, décembre 2018)

Complainte d'un moblot en campagne.

(Sur un air du cru)

Refrain

Trallalla lalala lalalaire
Traalala lalala lalala
Trallalla lalala lalalaire
Trallala
Trallallallala !

1^{er} couplet

Allons ! camarades, on part ce matin !
Un' douce rasade pour nous mettre en train !
L'aurore est vermeille,
Je chante à merveille,
Prêtez-moi l'oreille
Tout le long du ch'min.

2^e couplet

Toute la journée le sac sur le dos
Cherchant un' fontain' pour boire un peu
d'eau,
Ma giberne pleine
Me fait perdre haleine,
J'arrive avec peine
Au bord d'un ruisseau.

3^e couplet

La grand' halte est faite, nous allons marcher
Plus d'une heure encore sans nous arrêter,
Le grand froid augmente,
La neige tourmente,
Et le vent qui vente
Nous fait culbuter.

4^e couplet

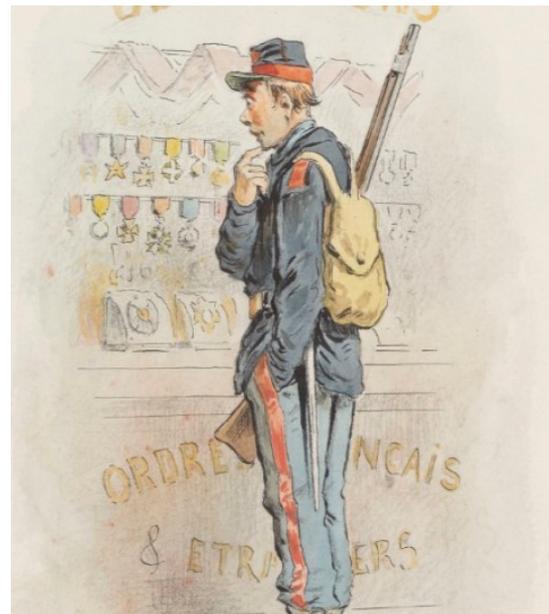
Tous les sacs à terre, l'on entend crier !
Là-bas dans la plaine nous allons camper !
Couchés sur la terre
Ou dans la poussière
Une grosse pierre
Nous sert d'oreiller.

5^e couplet

D'la campagn' des Vosges j'en ai plein le dos
L'on y march' trop vite, on y boit que d'eau,
La bière est amère,
Car elle est trop chère,
On vit d'pomm' de terre
Et de riz à l'eau.

6^e couplet

Mais not' pauvre France est dans un grand
danger !
Le Prussien barbare nous fait enrager.
Allons, du courage !
Faisons du tapage
Et formons le gage
De les déloger.



Gallica. Collection Ridder

LES CHANSONS DE CLAUDE DURAND

La *complainte du moblot* que vient de nous raconter Michel Montoux n'est pas la seule chanson écrite suite à la guerre de 1870. Des chants patriotiques et guerriers, composés dans le but de remobiliser des troupes armées en difficulté, il en existe plusieurs autres, rien que dans les Deux-Sèvres.

Il faut dire que nous avons la chance dans le département des Deux-Sèvres d'avoir un auteur-compositeur aujourd'hui méconnu mais qui a eu son heure de gloire au XIX^e siècle. Claude DURAND est né le 26 décembre 1801, fils de Claude Durand père, scieur de long puis marchand de bois, et de Marguerite Barré. Après le décès de cette dernière, le père se remarie en 1818 avec Elisabeth Bonneau, fille de rentier, veuve de marchand et mère d'une jeune Marguerite Boulineau. Ce beau mariage apporte de l'aisance financière. Cinq ans plus tard, le 28 février 1823, c'est Claude Durand, fils du veuf, qui épouse Marguerite Boulineau, fille de la veuve. Encore un beau mariage, bien pratique en plus celui-là. Claude devient vigneron et adhère aux idées républicaines très fortes dans la région viticole alors de Mauzé. Avec son épouse, ils ont 6 enfants mais 3 meurent en bas âge. Beau parleur, Claude brigue la mairie de Mauzé. Il se veut aussi beau chanteur, et à l'instar d'autres contemporains comme l'ancien canut Pierre Dupont, il s'essaie à la chanson politique. Il devient célèbre dans les milieux révolutionnaires avec son « tube » *La Chanson des vignerons* en 1848. Ces positions radicales lui valent pas mal d'ennuis sous le Second Empire. Il doit même s'exiler en 1852 à Guernesey où il croise Victor Hugo. De retour à Mauzé en 1856, tout en étant encore plus ou moins surveillé, il continue à écrire ses chansons. Le style en est approximatif et les rimes pas toujours bien riches. Il n'empêche, il continue d'écrire et de chanter ses convictions. Il voit sans doute avec plaisir s'effondrer l'Empire et revenir la République pendant la guerre de 1870. Il commet dans cette période deux chants guerriers pour galvaniser les troupes. Peut-être les mobiles et soldats des Deux-Sèvres ont chanté « *L'appel aux Armes* » ou « *La barbarie aux prises avec la civilisation* » mais, si c'est le cas, cela n'y a rien fait et c'est la France qui dut rendre les armes face à l'Allemagne.

Il décède à Mauzé-sur-le-Mignon le 24 février 1895, à l'âge respectable de 93 ans. Sur son acte de décès, l'ami des libres penseurs et révolutionnaires est qualifié de rentier. Victor Hugo avait dit de lui : « *Le Chant des Vignerons* est historique et vivra après son auteur ». Avec le recul, on voit bien que Victor Hugo s'est un peu trompé mais il serait dommage d'oublier totalement Claude Durand. Ses chansons sont le témoin d'une époque, celle de la chanson politique. Avec le recul, ce ne sont évidemment pas des chefs-d'œuvre mais ces rengaines ont été reprises et chantées. À une époque où il y avait encore beaucoup d'illettrés, elles étaient faciles à mémoriser. Elles ont servi à diffuser des idées de progrès, de justice sociale et d'émancipation des peuples, idées qui transparaissent aussi dans ses chants patriotiques et guerriers.

Le *Chant des vignerons* de Claude Durand reste son plus grand succès. Écrit en 1848, son air a servi 22 ans plus tard à M. Chauvet, instituteur à Saint-Germier, pour y coller à son tour les paroles d'un chant patriotique destiné lui aussi à galvaniser les soldats français face aux troupes ennemies. Le titre de cette nouvelle chanson : « *Aux Gardes nationaux* ».

Ces quatre chants nés dans le département, *la complainte des moblots*, *l'appel aux armes*, *la barbarie aux prises avec la civilisation*, *aux gardes nationaux* auront toujours apporté quelques notes de musique à des soldats qui vivaient des moments difficiles.

Sources

Éric Surget : [Claude Durand et la chanson des vignerons](#) (site Le CANTalogue)

[Claude Durand \(1801-1895\)](#) (site cimetières mellois)

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social [Durand Claude](#) (site Le Maitron)

Raymond DEBORDE

Aux gardes nationaux

Chanson. Air : Bon, bon vigneron.

Refrain

Allons citoyens,
Courons défendre nos biens,
Et tous nos chemins,
Jonchons-les de Prussiens

1^{er} couplet

Gardes nationaux, debout, prenons les armes,
Secourons-nous, défendons nos foyers,
Et des Prussiens ne soyons pas esclaves
Ou mourons tous ! et en vaillants guerriers

.2^e couplet

Les voyez-vous s'avançant dans nos terres
Pillant, brûlant nos plus beaux monuments
Outrageant nos filles, nos femmes, nos mères
Il en est temps : sus, sus à ces brigands !

3^e couplet

Unissons-nous et prenons pour devise :
Délivrer la France de tous ces bandits
Et que plus tard l'histoire de nous dise
Ceux-là, du moins, méritèrent du pays.

4^e couplet

S'il faut mourir, résignons-nous en braves :
Nos femmes, nos mères sont là qui prient pour nous,
Et qui nous crient : amis, jamais esclaves !
Toutes, plutôt, nous mourrons avec vous !

J. Chauvet

Instituteur à Saint-Germier



L'APPEL AUX ARMES.

Aux ar—mes, aux ar—mes, La
 France a bat—tu le rap—pel! Aux ar—mes, aux
 La France a bat—tu le rap—pel. Que par—tout
 gran—de voix, que par—tout à sa gran—de
 voix, Le peu—ple s'é—branle et s'é—crie à la fois.

Aux armes, aux armes,
 La France a battu le rappel!
 Aux armes, aux armes,
 La France a battu le rappel.
 La République a décrété (bis)
 Comme quatre vingt douze, la patrie en danger,
 Aux armes,
 Plus de léthargique sommeil, (bis)
 La France aujourd'hui donne le grand réveil,
 Aux armes,
 La France a secoué son joug, (bis)
 Et comme un seul homme se lève debout,
 Aux armes,
 La Diane des peuples bat, (bis)
 C'est le dernier rappel, c'est le dernier combat,
 Aux armes,
 Le canon du peuple a tonné, (bis)
 Le tocsin d'alarme a déjà résonné,
 Aux armes,
 Soldats de toute nation (bis)
 Tournez vos fusils contre l'oppression,
 Aux armes,

L'étranger veut nous envahir, (bis)
 Contre les prussiens il faut vaincre ou mourir,
 Aux armes,
 Citoyens alerte au drapeau, (bis)
 Ecoutez le cri des aïeux au tombeau,
 Aux armes,
 Italiens, Polonais, Hongrois, (bis)
 Répétez ce cri qui fait trembler les rois:
 Aux armes,
 Bientôt les peuples souverains (bis)
 S'embrassent tous en se serrant les mains.
 Aux armes,
 En masse marchons sur Paris, (bis)
 Vite entre deux faux frappons nos ennemis,
 Aux armes,
 Unissons-nous, serrons nos rangs, (bis)
 Guerre à mort aux rois, guerre à mort aux tyrans,
 Aux armes,

Claude Durand.

Autog. Kehlles. Noet. - Machine à vapeur.

Vm^{es} 1578

1870



BARBARIE AUX PRISES AVEC LA CIVILISATION.
CHANT PATRIOTIQUE.

Paroles & Musique de Claude Durand.

Bazaine à Metz a rendu son armée, Napoléon vend la France à Sedan, Des paysans voi-
là donc l'épopée, Qu'on vient de ramasser dans la boue et le sang, dans la boue et le sang. Parler de Paix,
n'est-ce pas de la félonie? Quand l'étranger souille le sol, souille le sol de la Patrie, Il faut venger Metz et Se-
dan, exterminer jusqu'au dernier tyran, Guerre à outrance, Sauvons la France, Sauvons la France, Sauvons Paris, sauvons Pa-
ris, Sauvons Paris, Sauvons le génie de la France!

Bazaine à Metz a rendu son armée,
Napoléon vend la France à Sedan,
Des paysans voilà donc l'épopée
Qu'on vient de ramasser (dans la boue et le sang) (Bis).

Refrain?

Parler de paix, n'est-ce pas de la félonie?
Quand l'étranger souille le sol (Bis) de la patrie,
Il faut venger Metz et Sedan,
Extirper jusqu'au dernier tyran,
Guerre à outrance,
Sauvons la France (Bis)
Sauvons Paris,
Sauvons Paris,
Sauvons Paris,
Sauvons le génie de la France!

Contemplez donc, partisans de l'Empire
Le sang versé par deux ou trois coquins,
La barbarie au temps du Bas-Empire
N'a jamais pu trouver (parais-bouche humains) (Bis)

Partons mobiles, époux, célibataires,
Courons au feu, vrais soldats citoyens,
Vengeons nos sœurs, nos épouses et nos mères,
Surgeons notre sol (des brigands inhumains) (Bis)

Frappez, frappez, brave armée de la Loire,
Les Parisiens vous montrent le chemin,
Il ne faut plus qu'une grande victoire,
A l'armée de Paris (vous donnez la main) (Bis)

Paris, foyer de la philosophie,
Où la lumière étend son noble essor,
Tu deviendrais foyer de barbarie,
On viendraient s'implanter (les Cosaques du Nord) (Bis)

Paris, Paris, par tes vertus civiques,
Dans aucun temps tu ne parus plus grand,
Dans ton malheur que de faits héroïques
Te transformant en deux mois (en peuple de géants) (Bis)

Paris, c'était la ville efféminée,
D'après Bismark, la Capoue Benoîtin;
Il vient d'apprendre que la pauvre énercée
Vient enfin d'écraser (son plus gros bataillon) (Bis)

Sauvez Paris, crie l'Europe unitaire,
Sauvez Paris, ce lumineux symbole,
Les peuples rois autour de sa lumière
Convergeront bientôt (de l'un à l'autre pôle) (Bis)

Toujours des rois qui ne sont que des traîtres,
Pauvres badeaux bons pour vous enchaîner,
Peuples troupeaux, vous vous donnez des maîtres,
Quand il vous ont tendus, (vous font entr'égorgés) (Bis)

En cinquante ans, dit la voix prophétique,
Se débattront le passé, l'avenir,
L'Europe sera Cosaque ou République,
Pour n'être pas Cosaque (il faut vaincre ou mourir) (Bis)

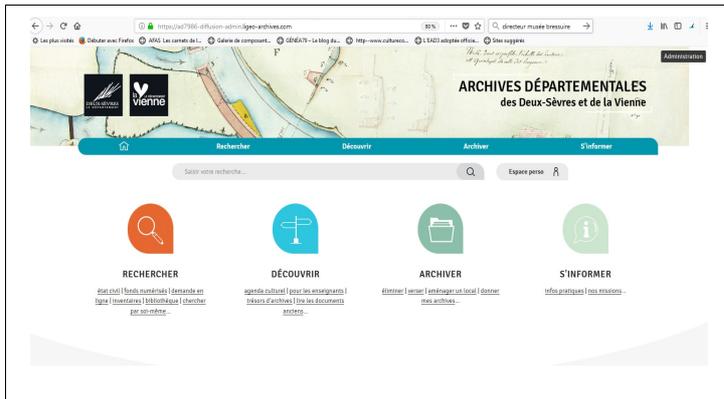
1871 Vm 28 2372

Autog. Schiller. No. 1.



Un site internet commun ... hors du commun

Les Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne se sont lancées dans un projet hors du commun : la réalisation d'un site unique pour les deux services d'Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne, avec une entité visuelle commune, tout en conservant la visibilité des deux institutions à tout moment de la consultation du site.



L'objectif ? Porter un projet commun tout en conservant des identités respectives propres et bien affichées. Respecter le principe archivistique de provenance et de respect des fonds.

*Une porte d'entrée unique :
www.archives-deux-sevres-vienne.fr*

Une interface ouverte

La recherche est une activité profondément mobile. L'internaute est sans cesse en mouvement. Mais vers qui? Vers quoi? Comment? Par quel chemin? Tel un automobiliste sur la route, il a une destination à atteindre et va avoir besoin d'outils pour y parvenir.

C'est à l'image de l'automobiliste sur la route, du cycliste à vélo, du promeneur que les deux Départements ont rêvé un nouveau site internet qui passe d'une logique de publication à une logique d'échange avec des dispositifs d'accompagnement des internautes (panneaux de signalisation, fléchage, carte, GPS), d'une part, et d'enrichissement des données par ces mêmes internautes (les mises à jour et nouvelles versions des cartes et GPS), d'autre part. L'ambition est d'améliorer sensiblement le niveau de service grâce à la création d'outils de dialogue, et de rendre les publics plus autonomes.

Les Archives ont souhaité parvenir à un système d'orientation général dans leurs fonds qui s'inspire donc du comportement des automobilistes face à la route et qui suit des critères d'homogénéité, de simplicité et de continuité dans les directions signalées.

Deux principes clés :

- réaliser un site intuitif au plus près des réflexes des usagers et des règles archivistiques fondamentales.
- faire un site attrayant qui donne envie d'aller plus loin dans la découverte des contenus, au lieu d'effrayer les internautes par sa complexité.

Une logique de partage de données

Les Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne accordent la réutilisation libre et gratuite de leurs images (licence Etalab administration 2.0). La visionneuse permet à l'internaute de télécharger les images, soit de manière unitaire, soit en lot avec un système de compression. L'internaute peut télécharger les images dans la meilleure définition disponible sur le serveur, y compris pour les fichiers les plus volumineux.

Plus encore, le site a vocation à fonctionner selon une logique de portail : il doit pouvoir récupérer des données distantes, et en mettre à disposition d'autres institutions. Les Archives souhaitent ainsi insérer leur site internet dans un réseau virtuel le reliant à d'autres grands sites institutionnels (Archives de France, Bibliothèque nationale notamment).

Lieu de conservation	Commune	Intitulé	Date	Cote	Paroisse	Vues
	Poitiers (Vienne, France)	Sépultures	1366-1667	collection communale 3171	Sainte-Opportune	
	Loudun (Vienne, France)	Baptêmes	1539-1544	collection communale 1989	Saint-Pierre-du-Marché	
	Poitiers (Vienne, France)	Baptêmes	1539-1554	collection communale 3172	Sainte-Opportune	
	Poitiers (Vienne, France)	Baptêmes	1539-1555	collection communale 3329	Saint-Hilaire-le-Grand	
	Châtellerault (Vienne, France)	Baptêmes, Mariages, Sépultures	1540-1553	collection communale 906	Saint-Jean-Baptiste	
	Poitiers (Vienne, France)	Baptêmes	1543-1549	collection communale 3355	Saint-Jean-Baptiste	

Les publics

Les publics des sites d'archives entrent dans de grandes catégories qui se recoupent :

- particuliers/professionnels ;
- privé/public ;
- chercheurs amateurs/expérimentés ;
- internautes amateurs/expérimentés.

C'est à chacun de ces publics, par une charte graphique renouvelée, que le site internet commun souhaite pouvoir s'adresser, chacun selon son degré de connaissance du domaine des archives, et selon son intérêt.

Formations à une gestion autonome

Le site offre une autonomie maximale aux archivistes qui ont la responsabilité de sa gestion. Cela représente, pour les internautes, une formidable opportunité pour faire des propositions d'améliorations au quotidien, dont les plus simples pourront être rapidement mises en oeuvre par les deux services d'archives.

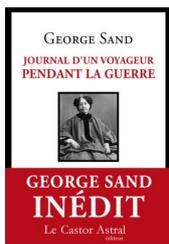
Les grands plus :

Les internautes pourront consulter simultanément les ressources numérisées des deux services d'archives. Plus besoin d'aller sur un site puis l'autre !

Les lecteurs en salle de lecture auront accès aux images numérisées accessibles uniquement en salle de lecture pour les deux départements.

Les internautes pourront faire des demandes de numérisation et de recherches simplifiées grâce à des formulaires, et prochainement, à des tutoriels pensés pour être au plus près de leurs questionnements.

Et bien plus encore !



Des auteurs, contemporains de la guerre de 1870-1871, ont écrit sur ce conflit :

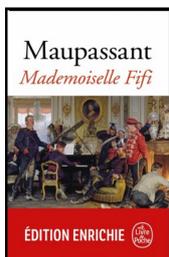
George Sand : *Journal d'un voyageur pendant la guerre*

Ce texte témoigne de la situation en France pendant la guerre de 1870-1871. George Sand raconte les difficultés de l'information, la propagation des rumeurs et des peurs, les répercussions des mouvements des troupes dans les campagnes... et dresse un tableau vivant de la guerre ainsi que de l'écart croissant entre Paris et la province.



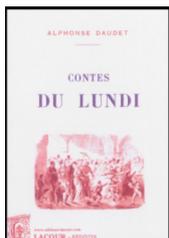
Joris-Karl Huysmans : *Sac au dos*

En 1870, un jeune conscrit raconte le quotidien des soldats français en guerre contre la Prusse : la douleur et les larmes, les poux, la crasse et la mort.



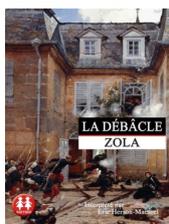
Guy de Maupassant : *Mademoiselle Fifi*

Mademoiselle Fifi est, en réalité, un jeune officier prussien, occupant la France en 1870, blond à la taille fine, fier et brutal qui méprise tout et tout le monde.



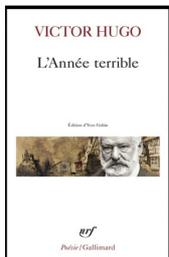
Alphonse Daudet : *Contes du lundi*

Ces nouvelles évoquent principalement l'invasion de la France par la Prusse en 1870 et ses conséquences. Parmi ces textes, *La dernière classe* relate le dernier cours de français d'un jeune élève alsacien qui apprend que son pays a été annexé.



Émile Zola : *La débâcle*

Paru en 1892, ce livre est le seul qu'Émile Zola consacra à la guerre de 1870. Deux soldats se lient d'amitié : Jean Macquart, incarnant les valeurs rurales, et Maurice Levasseur, un intellectuel.



Victor Hugo : *L'année terrible*

Un recueil de poèmes de Victor Hugo publié en 1872. Il retrace l'année 1871, durant laquelle la France souffre, parallèlement, d'une guerre contre la Prusse et d'une guerre civile à Paris.



Arthur Rimbaud : *Le dormeur du val*

Inspiré par la guerre franco-prussienne, ce sonnet qui raconte la mort d'un jeune soldat nous fait partager l'indignation et la colère du jeune poète alors âgé de 16 ans.

Sylvie DEBORDE

LA GUERRE OUBLIÉE
DE 1870

Journées de la Généalogie

3 ET 4
octobre
2020

10 H - 18 H
QUARTIER MARCHAND
ST-MAIXENT-L'ÉCOLE

ENTRÉE
GRATUITE

Archives Départementales
et Municipales

- * -

Associations et cercles
généalogiques du Grand-Ouest

- * -

Associations culturelles

- * -

Auteurs régionaux

- * -

Conférences et tables rondes

- * -

Entraide généalogique

- * -

Expositions diverses

- * -

Professionnels

- * -

Travaux des Adhérents

- * -

Visite du Musée du Sous-Officier



ORGANISÉES PAR LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

genea79.fr